

- Le prix de l'eau
- Les actions jeunesse
- Divagation des chats
- Réduction des déchets
- Une prairie aménagée
- Des nouvelles rubriques

00100119000

Le concours photos

### Le guidon macarien

Choisit l'optimisme

### **Simone** aime

la « cagnotte mobilité »

Et d'autres assos, d'autres projets!

Travailler l'osier

#### **En mars**

Grand marché gourmand

### Juin / juillet

Nuits Atypiques, la 30ème

Plus de dates au fil des pages...



#### Le carnet de bord de Cédric

C. GERBEAU: cedric.gerbeau@saintmacaire.fr

# TRES CHERS Maire de Saint-Macaire Maire de Saint-Macaire Maire de Saint-Macaire Maire de Saint-Macaire

L'année 2020 s'est déroulée dans un climat sanitaire, économique et social, difficile.

Afin de maintenir le service public, élus et agents communaux se sont serré les coudes et ont fait face.

## Je tiens à les remercier et à les féliciter.

Malgré cette crise sanitaire anxiogène qui nous a tous déstabilisés et fragilisés, la gestion des affaires courantes et les projets ont été travaillés.

Pour leur engagement sans faille pendant cette année 2020, je tiens également à remercier pour leur professionnalisme la et gestion exemplaire de cette crise : Mme Gil, directrice de l'EHPAD de Saint-Macaire et ses agents ainsi que les sapeurspompiers de la caserne de Saint-Macaire qui eux aussi ont rempli leur mission quotidienne avec dévouement efficacité.

Le bilan économique et social de l'année 2020 est désastreux.

De nombreux commerces, associations, citoyennes et citoyens sont en grande difficulté.

Plus que jamais notre devoir d'élu sera de les épauler et de les accompagner.

### Ensemble, solidaires, restons unis et optimistes.

En 2021, plusieurs chantiers verront le jour : restauration extérieure du château de Tardes, rénovation de la route communale qui se situe entre les jardins familiaux et le port en vue d'accueillir la piste cyclable Saint-Macaire/Castets-en-Dorthe, conversion d'une parcelle de maïs en prairie naturelle accompagnée d'un projet pédagogique, matérialisation de voies douces sur les axes principaux et développement de projets solidaires au cœur du

Depuis le début de notre mandat, nous nous sommes fortement impliqués dans les instances de notre communauté de communes du Sud Gironde et nous poursuivrons notre investissement sur des thèmes tels que la mobilité, la gestion des ordures ménagères, le tourisme, l'écologie, la culture et l'économie.

Nous continuerons également à travailler avec Langon et sa première couronne au projet "petite ville de demain", avec le Pôle Territorial Sud-Gironde sur le projet "pays ville d'art et d'histoire" et le syndicat des côtes de Bordeaux Saint-Macaire afin de promouvoir l'appellation et participer à son rayonnement.

Le conseil municipal est conscient des responsabilités que vous nous avez accordées et de la conjoncture difficile que nous traversons.

Vous pouvez compter sur notre dévouement au service des Macariennes et Macariens

Je vous souhaite au nom de tout le conseil municipal nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Bonheur, solidarité, santé et prospérité.

Cédric Gerbeau

Parole de Macari Et si on lançait le « courrier des lecteurs » du Mercadiou ? Courrier des Macarien(ne)s qui s'expriment, parlent de leur commune, partagent des bons moments collectifs, témoignent de leur vécu local, racontent leurs expériences. Contents ou pas contents, fiers de leur commune, plus ou moins modérés... Des citoyens qui, en tout cas, aiment leur village, veulent le faire avancer. On est donc dans la bienveillance, la positivité,

pas la polémique et l'invective, dans des textes signés. Nous n'oublions pas les nouveaux Macariens, si nombreux et si importants pour l'avenir du

village. Qu'avez-vous à nous raconter, à nous demander, à nous proposer... **QUELLE IMAGE AVEZ-VOUS DE SAINT-MACAIRE?** 

**UNE SEULE ADRESSE** communication@saintmacaire.fr



#### Communication

C. BRAY: communication@saintmacaire.fr

D. SCARAVETTI: dominique.scaravetti@saintmacaire.fr



MACARIOTE?

macarien et patriote

### Rappel des épisodes précédents...

Dans un esprit ludique qui n'empêche pas le sérieux, nous avons imaginé l'été dernier un « Macariote ». C'est un Macarien bien sûr. Il adore sa commune, qu'il y soit né et ancré ou qu'il soit venu y habiter par choix depuis plus ou moins longtemps.

Ce Macarien a une marotte. il aime tellement Saint-Macaire que c'est un « vrai patriote du local », autrement dit un vrai... « Macariote » 1

Il se souvient également du moine grec évangélisateur aux sources de notre histoire locale, Makarios, le Bienheureux, devenu saint Macaire. Il trouve que ça lui donne un bon socle pour regarder l'avenir et penser tout particulièrement aux nouveaux Macariens qui sont légion.

### **Nouvelles rubriques**

Il a donné son nom à la lettre d'information, Le Petit Macariote, que nous éditons au besoi entre chaque bulletin municipal. Cela nous permet de mieux coller à l'actualité de la commune. Le voilà maintenant dans Lou Mercadiou, comme une sympathique mascotte qui jalonnera ce bulletin.

Nous espérons que vous lui ferez bon accueil et que vous lirez avec plaisir nos nouvelles rubriques « Mémoire de Macariote », « Parole de Macariote », « Les bons tuyaux du Macariote ».

Vous découvrirez aussi «Le carnet de bord de Cédric »: il renouvelle « Le mot du maire », traditionnel édito ; « Parole d'élυ(e) » ; υn(e) adjoint(e) oυ conseiller(e) s'exprime sur son travail au sein des commissions de façon plus personnelle, plus incarnée. Et « Post-it » : encarts d'informations pratiques à ne pas oublier comme on en colle à la cuisine ou au bureau...



Depuis quelques semaines, la commune s'est dotée d'un système d'alerte de la population par sms. Il n'est utilisé qu'en cas d'urgence en lien avec un évènement climatique par exemple, ou des travaux bloquant une rue de Saint-Macaire.

Si vous souhaitez bénéficier de ces alertes, c'est très simple : renseignez votre numéro de téléphone portable sur la page internet suivante :

urlz.fr/e24g



Abonnez-vous aussi aux autres médias numériques de la commune, qui diffusent chaque semaine diverses informations:

stmacaire stmacaire\_officiel

### **Comptes-rendus** des conseils municipaux

PDF

Nous nous sommes engagés à améliorer la communication vers la population, à expliciter notre action et les projets pour la commune. Ainsi, dans le bulletin municipal, plutôt que vous informer via la retranscription des comptes-rendus des conseils municipaux, pas toujours faciles à lire, chaque commission municipale, chaque adjoint, fait le point sur les orientations et les perspectives, avec des illustrations chaque fois que c'est possible.

Ce principe a été acté dans le « règlement intérieur », préparé en commission avec l'équipe d'opposition minoritaire, puis adopté à l'unanimité du conseil municipal en octobre : « Une fois adopté, dans un délai d'une semaine, le compte-rendu de la séance du conseil municipal est disponible au format papier à la mairie et mis en ligne sur le site internet de la commune. [Article L.2121-25 du CGCT] ».

Applicable auparavant uniquement aux communes de 3 500 habitants et plus, à partir de 2020 les communes de plus de 1 000 habitants doivent avoir ce règlement décrivant le fonctionnement du conseil municipal et sa communication

R. POTTIER: remi.pottier@saintmacaire.fr

# PATRIMOINE urbanisme et cadre de vie



### Un accompagnement de la commune

Depuis le mois de septembre 2020, l'équipe municipale accompagne et conseille les propriétaires dans leurs projets de travaux au travers d'une permanence en mairie regroupant l'Architecte des Bâtiments de France et Rémi Pottier, adjoint au Patrimoine et à l'Urbanisme. Les premiers dossiers (déclarations préalables avant travaux ou permis de construire) issus de ces rencontres ont obtenu un avis favorable dès le premier dépôt dans un délai moyen d'un mois contre deux mois d'ordinaire. Ce dispositif est reconduit en 2021 et accessibles à tous les porteurs de projets propriétaires d'un bâtiment ou d'une parcelle situé sur notre commune.



### La poursuite des travaux d'entretien

Notre héritage est aussi constitué de nombreux édifices emblématiques et chargés de symboles. Ainsi, concernant la restauration des toitures de l'église Saint-Sauveur, nous avons obtenu des subventions conséquentes de la part du ministère de la Culture, de la Région et du Département, nous permettant de poursuivre sereinement les travaux de couvertures des bras de transepts et du chevet. Ceux-ci ont débuté à la mi-novembre pour une durée prévue de 8 à 10 mois. Depuis le début de notre engagement, et nourri de vos interpellations, nous avons déposé diverses demandes de subvention d'envergure pour réaliser la réfection des abords de l'église et une meilleure accessibilité de l'ancienne cour du prieuré contigüe à l'église Saint-Sauveur. Nous sommes en attente des retours pour définir un calendrier.

## convivial et paysager.

Nous souhaitons accélérer les aménagements sur les espaces publics pour les mettre en valeur et favoriser leur réappropriation par les habitants. Ainsi, des aménagements paysagers rue du Port, au pied du rempart médiéval, vont voir le jour. Un nouvel espace public convivial et paysager va être installé dans les prochains mois. Les portails monumentaux du cimetière ont fait l'objet d'une première étape de rénovation qui s'achèvera au printemps. À l'intérieur, le mur de clôture et le local de stockage subiront des travaux de réfection au cours de l'année. De plus, pendant l'été, nous avons pu procéder à la réception de l'ensemble des aménagements paysagers implantés le long du cours de la République, sur le nouveau rond-point de l'Abricotier et au pourtour du nouveau parking situé sous l'école primaire. Cela a permis notamment de renouveler un certain nombre de végétaux dont le développement n'était pas satisfaisant. Reste à nous tous de préserver ces espaces.

## DES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Dans le cadre du plan relance et des dotations de soutien à l'investissement local (DSIL), nous avons saisi l'opportunité de demander des subventions exceptionnelles pour la restauration du rempart situé au droit du château de Tardes, l'étanchéité des salles voûtées situées à l'arrière, la réfection (une partie de la toiture du château ainsi que la restauration de l'ensemble de ses menuiseries D'autres partenaires vont être sollicités prochainement pour leur soutien financier ce qui devrait permettre d'atteindre plus de 70% de subventions Ces travaux sont des phases importantes dans notre projet de redonner vie à ce lieu incontournable.

Par ailleurs, en 2021, l'équipe municipale souhaite réorienter la réflexion sur l'aménagement du terrain Jugean. Cette parcelle, d'environ 2 hectares calée entre la D1113, la rue Saint-Denis et les écoles, représente la dernière grande réserve foncière du territoire communal et se situe à la croisée d'axes de circulation et de nombreux pôles de vie (école, Ehpad, collège...). Les enjeux sont multiples et imposent de prendre des orientations claires et parfaitement définies.

R. POTTIER: remi.pottier@saintmacaire.fr

# PATRIMOINE et cadre de vie

## Un sujet de taille circulation, stationnement, mobilité



Nous allons aussi ouvrir un autre dossier de taille qui nous tient tous à cœur et qui implique nécessairement tous les riverains : la circulation, le stationnement et plus globalement la mobilité dans la commune. Cela débutera par l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé afin de mener une réflexion globale sur les flux comprecomprenant les voies piétonnes, cyclables, automobiles ainsi que les

stationnements. Les conclusions orienteront énsuite des choix stratégiques d'aménagement sur le moyen et le long terme.

### Pays d'Art et d'Histoire



Saint-Macaire, riche de son patrimoine, est ville pilote dans le cadre de la candidature pour la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire. Ce projet, sous la tutelle de notre voisine La Réole, est déjà sur les rails depuis quelques années, mais doit maintenant entamer une nouvelle dynamique. Votre équipe municipale mettra toute son énergie et ses ressources, notamment avec l'aide d'associations telles que Vivre le Patrimoine Macarien, afin d'œuvrer vers cette formidable

opportunité de rayonnement pour notre cité.

# COMBIEN ÇA COÛTE ?

LE CHÂTEAU DE TARDES SALLES VOÛTÉES, TERRASSE, REMPART

Coût estimé des travaux honoraires compris : 333 000€ TTC

Subvention Etat (DSIL): 138 000€ (accordée)
Subvention DRAC: 27 500€ (demande en cours)
Subvention Région: 27 500€ (demande en cours)
Subvention Département: 27 500€ (demande en cours)
Commune: 55 000€ (reste à charge après récupération TVA)

EGLISE SAINT-SAUVEUR
COUVERTURES CHEVET ET TRANSEPTS

Coût des travaux compris honoraires : 215 000€ TTC

DRAC : 80 000€ (accordée) Région : 25 000€ (accordée) Département : 30 000€ (accordée)

Commune : 45 000€ (reste à charge après récupération TVA)

R. POTTIER: remi.pottier@saintmacaire.fr

# VOS TRAVAUX ...et leurs autorisations

Tous les propriétaires ou futurs propriétaires engagent des travaux sur leurs bâtisses ou leur terrain pour les entretenir ou les modifier. En France, ce type d'intervention doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme qui se matérialise par un dossier de déclaration préalable de travaux (sauf exception), voire un permis de construire. Ces formalités permettent de vérifier pour la commune et pour le porteur de projet que sa demande respecte les règles d'urbanisme en vigueur sur sa parcelle. En effet, les règles et les prescriptions applicables peuvent être différentes d'une parcelle à l'autre.

### C'est donc votre devoir de propriétaire et de citoyen.

Dans notre commune, nous sommes à la croisée de différents règlements : l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) qui touche essentiellement le centre-bourg, les grands axes le desservant, ainsi que la plaine au pied des remparts. Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) s'appliquera prochainement mais nous veillerons que ces orientations soient respectées en attendant son application effective.



### Quand faire une demande d'autorisation d'urbanisme?

Il existe deux principales demandes d'urbanisme. La première, la déclaration préalable avant travaux (DP) est obligatoire dans le cas de travaux d'extension d'un bâtiment existant, modifiant l'aspect extérieur, de constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

Dans le cas de constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, c'est un permis de construire (PC) qu'il faut déposer. Il peut être conseillé de se rapprocher d'un professionnel.

Le démarrage de vos travaux est conditionné par l'obtention d'un avis favorable suite à votre dépôt de dossier et du respect des recommandations et prescriptions.

Si vous avez fait des demandes d'aides, elles seront dépendantes de l'obtention de cette autorisation d'urbanisme (DP ou PC).

Pour les travaux de strict entretien, c'est-à-dire mêmes matériaux, même forme et même couleur, il n'est pas obligatoire de faire une déclaration préalable.

À savoir que, dans le cas d'un constat d'écart ou de manquement à cette obligation, la municipalité a le droit de stopper et/ou de verbaliser les propriétaires.

### Où trouver le formulaire ?

Les formulaires sont disponibles sur le site du Service-public.fr rubrique : « logement » puis « autorisation d'urbanisme » puis « déclaration préalable de travaux (DP) », sur le site ou au secrétariat de la mairie. Ils devront être reproduits en 3 exemplaires pour les DP et en 4 pour les PC.

Scannez le QR CODE de la DP du Service Public



Notre équipe en mairie pourra aussi vous apporter son aide pour compléter ces documents. Si besoin, elle vous proposera de prendre un rendez-vous lors des permanences mensuelles en mairie avec un représentant du ministère de la Culture, l'Architecte des Bâtiments de France et conjointement avec un représentant de la municipalité, l'adjoint en charge de l'urbanisme, Rémi Pottier.

### **Quelles règles?**

Pour savoir quelles sont les règles en vigueur sur votre parcelle, vous pouvez consulter la carte présente dans le règlement de l'AVAP, téléchargeable via saintmacaire.fr.

Scannez le QR CODE de l'accès au règlement de l'AVAP







Patrimoine, urbanisme, cadre de vie

R. POTTIER: remi.pottier@saintmacaire.fr

# VOS TRAVAUX ...et les orientations à suivre

D'un point de vue général, nous avons souhaité vous donner une vision d'ensemble et non exhaustive des obligations, prescriptions et interdictions. Cependant, chaque cas et chaque parcelle reste unique et fera l'objet d'une décision adaptée.

Il est à privilégier la restauration des éléments de façades plutôt que leur changement.

TYPES	DE TRAV	AUX REL	EVANT D	UNE DP
111 23		MON INCL	LVAIL	OITE DI

#### SECTEUR DE L'AVAP DE SAINT-MACAIRE

#### SUR LE RESTE DE LA COMMUNE

Créer une ouverture (une porte ou une fenêtre)

Changer une porte ou une fenêtre

Restaurer, changer ou créer une ouverture de toit (fenêtre de toit, puits de jour...)

Restaurer, installer ou changer des volets battants

Restaurer ou installer des volets roulants

Restaurer ou changer une couverture

Restaurer une façade

Installer ou changer un climatiseur, une antenne, une parabole ou tout autre équipement technique

Réaliser une extension ou une surélévation entre 5 et  $20~\text{m}^2$ 

Respecter les proportions et aligner les ouvertures avec celles existantes

Autorisé : bois, métal sous condition

Interdit: PVC

Couleur de fenêtre autorisée : gris clair à gris moyen Couleur de porte autorisée : gris, rouge brun, ocre brun, vert

clair, bleu foncé

Leurs nombre, taille et répartition sont réglementés en fonction du bâtiment.

À privilégier : bois, métal sous condition

Interdit : PVC

Couleur autorisée : gris, rouge brun, ocre brun, vert clair, bleu foncé

Interdit

Autorisé : tuiles canal en terre cuite et d'aspect vieilli. Tous les scellements sont réalisés au mortier de chaux et sable de teinte local. Les gouttières et descentes sont en zinc.

Autorisé: les encadrements de baies en pierre de taille sont laissés apparents (ni enduit, ni peint) et jointés avec du mortier à la chaux et sable de teinte local. À privilégier: les maçonneries courantes de moellons sont enduites complètement ou laissant toutes les pierres partiellement apparentes (dit à pierre vue). Les autres éléments de façades (les modénatures, ex corniches,

bandeaux, sous-bassements) sont conservés et restaurés.

Autorisé : Seulement si les éléments ne sont pas visibles depuis l'espace public. Sinon interdit.

Autorisé : si elle respecte à minima les règles ci-dessus.

SUR LE RESTE DE LA CUMMUNE

À privilégier les règles en vigueur sur l'AVAP Toléré : PVC sous condition

La forme doit être en cohérence avec la surface couverte et respecter un certain équilibre

À privilégier les règles en vigueur sur l'AVAP

Toléré : PVC sous condition

Toléré sous condition que le coffre ne soit pas visible de l'extérieur

A privilégier : les règles en vigueur sur l'AVAP Toléré : les tuiles à emboitement et mécaniques.

Pour les bâtisses en pierre : à privilégier les règles en vigueur sur l'AVAP.

Les murs en parpaing doivent être obligatoirement enduits.

Pour le reste des revêtements, à privilégier : les teintes claires se rapprochant du sable local.

Toléré sous conditions.

Autorisé sous conditions.

### Après les demandes d'urbanisme

Dans le cas des permis de construire, une déclaration d'ouverture de chantier est à déposer en mairie avant le début des travaux.

Toutes les demandes d'urbanisme sont impérativement à afficher sur un panneau placé sur votre terrain de manière à être bien visible de la voie publique. À partir du premier jour de cet affichage et pendant 2 mois, les tiers peuvent éventuellement exercer un recours contre l'autorisation d'urbanisme. L'affichage doit être maintenu pendant toute la durée des travaux.

### Un accompagnement sur mesure

#### **COMMENT FINANCER LES TRAVAUX?**

Nous sommes conscients que ces travaux et ces prescriptions peuvent éventuellement impacter les budgets alloués aux travaux, et deux types de dispositifs d'aides existent : les aides en cohérence avec l'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) et les aides accordées par la commune :

- Le premier dispositif est mis en place et accompagné par l'association SOLIHA (Solidaires pour l'habitat) , sur rendez-vous tous le 1er vendredi de chaque mois de 10h à 12h au 26 rue Maubec à Langon, le 3ème jeudi de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie de Villandraut. Tél : 05 56 33 88 88, 05 56 33 88 94, mail : info,gironde@soliha.fr
- Pour les aides accordées par la commune, les demandes sont à formuler directement en Mairie.

#### DES CONSEILS ARCHITECTURAUX POUR VOS DEMANDES D'URBANISME

L'architecte des Bâtiments de France (ABF) et Rémi Pottier, élu urbanisme, se tiennent à votre disposition lors de permanences en mairie et sur rendez-vous. Entre 14h00 et 17h00 les mercredis 17/02, 17/03, 28/04, 19/05, 16/06. Tél : 05 56 63 03 64, mail : mairie.stmacaire@orange.fr.

L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE



Patrimoine, urbanisme, cadre de vie

R. POTTIER: remi.pottier@saintmacaire.fr

## DES TRAVAUX À PROSCRIPE encluits, menuiseries.



Ces photos sont choisies parmi un panel pour ce qu'elles représentent et sans aucune volonté de désigner des propriétaires en particulier. Cependant, si d'éventuels propriétaires reconnaissaient leur bien et envisageaient de changer leurs menuiseries, la commune peut les conseiller sur leur choix et leur apporter un soutien financier sous certaines conditions

L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE



Patrimoine, urbanisme, cadre de vie

RÉMI POTTIER : remi.pottier@saintmacaire.fr

# DES TRAVAUX A



Ces photos sont choisies parmi un panel pour ce qu'elles représentent en terme de qualité esthétique. Si d'éventuels propriétaires reconnaissaient leur bien, nous les encourageons à continuer à contribuer à la mise en valeur de notre cité.



Appels d'offres | Finances

D. SCARAVETTI: dominique.scaravetti@saintmacaire.fr

# SERVICE DE L'EAU prix

Après une procédure et des négociations de plusieurs mois, le conseil municipal vient de délibérer à l'unanimité sur le futur contrat de délégation du service public pour l'eau potable. C'est la SOGEDO qui poursuivra cette gestion jusqu'en 2033.

### Côté prix de l'eau

D'ici la prochaine facture (à l'été), s'appliqueront les tarifs suivants :

- le conseil municipal a acté une baisse du tarif de 25% de la part communale du prix de l'eau (au m3)
- le prix (part Sogedo) de l'abonnement annuel baissera de 41,62€ à 38€ et celui du m3 passera de 0,69 à 0,747€.

### Ainsi, au final, la facture baissera en moyenne de 5%.

À titre de comparaison : pour une facture de 120 m3, le prix total actuel revient à 2,22€/m3 (pour la part eau potable). Il passera à 2,15€/m3, se rapprochant ainsi de la moyenne de Gironde(\*) : 2,08€/m3 dans le cas des régies ou 2,03€/m3 dans le cas de la délégation de service. Dans certains syndicats, le tarif total ramené au m3 dépasse 3,5€/m3.

### Côté prestations

Dans le futur contrat, les engagements de la SOGEDO seront plus élevés : améliorer le rendement du réseau (déjà très bon), réduire les impayés (répercutés sur tous les abonnés), avoir des délais de réponse et d'intervention courts, etc.

Enfin, le taux de chlore et de fluor seront mesurés en permanence, afin d'ajuster en temps réel les apports au plus juste.



(\*) données 2018

## FONCTIONNEMENT Dépenser moins

Courant décembre, la commission 'finances' a examiné le pré-compte administratif : Le budget exécuté est conforme aux prévisions (et au bilan 2019), pas de dépassement.

Un travail sur les dépenses de fonctionnement a été initié. Il a permis, par exemple, de passer d'un coût annuel d'environ 31000€ pour les photocopieurs (consommables et machines mairie et écoles), à un coût estimé à moins de 10000€/an pour la même consommation et en passant à la couleur pour la maternelle.

Seront prochainement examinées les dépenses télécom, fluides, mais aussi assurances pour voir si des gains peuvent être dégagés en renégociant. L'excédent de fonctionnement reste important, ce qui permet de ne pas emprunter cette année.

L'examen des indicateurs budgétaires indique un endettement qui reste très élevé. En observant l'évolution pluriannuelle, on constate une baisse significative des annuités en 2021, puis assez peu ensuite.

La commission souhaite enfin que la municipalité s'interroge sur des bâtiments communaux inutilisés.



# LES BONS TUYAUX du Macariote



Le « Macariote » connait les ressources de sa commune sur le bout des doigts, ou presque.... Il veut évidemment en faire profiter celles et ceux qui ne les connaissent pas bien pour diverses raisons. Malin, à l'affût, il donne ses coups de cœur pour vivre mieux, plus près. Adepte du circuit-court, locavore sans se limiter à l'alimentaire, il pointe du doigt et cligne de l'oeil pour apporter un plus aux habitants dans leur vie quotidienne.

Nous souhaitons dans cette nouvelle rubrique mettre en avant nos commerçants et artisans, nos créatrices et créateurs, montrer qu'on a souvent tout près des choses qu'on va chercher plus loin et des richesses qu'on ne soupçonnait pas.

Participez à ce dynamisme économique mais pas seulement, associatif aussi, et individuel bien sûr, en nous informant de vos nouveautés, initiatives, bonnes idées. Bref, tout ce qui peut faciliter et enrichir la vie en faisant avancer Saint-Macaire.

En attendant les autres, voici les quatre premiers commerçants/artisans. Leur portrait est disséminé au fil de nos informations pour varier la lecture et créer de belles surprises.

UNE SEULE ADRESSE

communication@saintmacaire.f



ourquoi ne pas, tout simplement, pousser la porte? Le seul risque, c'est d'être agréablement surpris par une odeur réconfortante. Celle du savon de Marseille que Laetitia Fiat vend aussi au marché de Cadillac le samedi matin. Le seul risque, c'est d'être agréablement surpris par tous ces abat-jours, sur pied, au plafond, de toutes les formes, tissus, motifs et couleurs, à mille lieues de la triste uniformisation mondialisée. Le seul risque, c'est de commencer à discuter avec cette artisane passionnée, inventive, et de ne pas voir le temps passer!

Installée depuis 15 ans, Laetitia Fiat propose réfection de sièges, revêtements, confection de rideaux et voilages, tissus, passementerie, tringlerie. Et ces abat-jours donc, faits main, à la demande aussi, avec une nouveauté qu'elle a lancé pour Noël: les «baladeuses», des abat-jours nomades, tendance donc, qu'on pose au sol ou qu'on accroche, là où on veut, selon son envie de lumière du moment. Comme la baladeuse du mécano mais super clean...

### Et le savon, me direz-vous, quel lien?

Le textile! s'exclame Laetitia. Le textile qu'on entretient. « C'est un produit efficace, naturel, écolo » détaille la créatrice en vantant les bienfaits de l'iconique savon de Marseille, anti-crampes au fond du lit, anti-mites au fond de l'armoire, excellent pour la peau et même pour les gencives, on peut s'en servir comme... dentifrice!

Quand vous saurez que la tapissière décoratrice de Saint-Macaire aime se déplacer chez ses clients pour adapter au mieux leur choix et peut-être leur faire aimer quelque chose à quoi ils n'avaient pas du tout pensé, qu'elle vous débarrasse si besoin des fastidieux travaux de pose de la tringlerie, vous n'hésiterez plus à pousser la porte de cette caverne d'All Baba cool, cosy, aménagée avec du mobilier de récupération comme cet ancien bureau du secrétaire de mairie de Saint-Macaire. Il sert de comptoir.



S. CAPELLI : sylvain.capelli@saintmacaire.fr



# PAROLE D'ÉLU(E)

# Actions Jeunesse

Pour ce premier journal municipal de l'année, nous avons choisi de donner un coup de projecteur sur les actions menées en direction de la jeunesse. Des actions déjà initiées et/ou qui seront mises en oeuvre dans la commune pendant les mois à venir.

En effet, dans une période anxiogène, pétrie de doutes et d'incertitude, il nous semble urgent et essentiel d'agir dès aujourd'hui pour que chacun trouve sa place, puisse s'engager s'il le souhaite et fasse entendre sa voix. Nous nous attacherons donc à proposer des actions ou des dispositifs innovants et à valoriser, à accompagner ou encore à mettre en lumière toutes les initiatives portées par et pour les jeunes.

Si cette jeunesse se veut multiple, curieuse, résiliente, imparfaite parfois ou surprenante souvent... elle est aussi garante du devenir de notre village tout comme les générations qui la précèdent ont la responsabilité de transmettre une mémoire collective, un patrimoine chargé d'histoire mais aussi bien vivant... Non cette jeunesse n'est pas indifférente, non elle n'est pas fainéante, non elle n'est pas individualiste, elle n'en est pas plus conservatrice, elle n'en est pas plus obscurantiste... alors donnons-lui le pouvoir d'agir, donnons-lui le pouvoir d'expérimenter, donnons-lui les moyens de se transcender, de se tromper, de créer, de s'instruire, de se former, de se

créer, de s'instruire, de se former, de se divertir, de s'oublier, de s'émanciper, de voyager et surtout d'avoir envie de rester!

La commission « jeunesse, vie associative » travaillera en lien direct avec différents partenaires institutionnels et associatifs et s'affairera à mettre en oeuvre un projet global constitué d'un arsenal de propositions autour de la citoyenneté active, de l'engagement, des vacances, des loisirs, de la mobilité, de la prévention, de la formation ou de la vie quotidienne et professionnelle.

Dès 2021, une nouvelle instance participative, le conseil municipal des jeunes (CMJ) verra le jour. Un espace jeune véritable lieu de convergence des activités destinées à la jeunesse – prendra place dans l'enceinte du château de Tardes. Un atelier vélo solidaire sera mis en service. Un chantier participatif international s'activera durant le mois de juillet. Des espaces de travail partagés et équipés, des salles d'activités et de pratiques artistiques seront accessibles à tous.

Les jeunes macarien.ne.s mais aussi des villages voisins pourront ainsi se retrouver dans des lieux qui leur seront réservés. Egalement, tout au long de l'année, des formations seront organisées et des permanences (notamment de la mission locale) seront proposées.

Sylvain Capelli

adjoint au maire délégué à la Jeunesse, la Vie Associative et l'Animation Locale vice-président de la mission locale du Sud-Gironde

# DES JEUNES CONS-CIENTS POUR DÉCONSTRUIRE LES PRÉJUGÉS

Depuis septembre 2019, ils ont eu l'idée et l'envie de créer un journal entièrement dirigé par des jeunes.

À travers ce journal, ils souhaitent donner un nouveau point de vue de la jeunesse par leurs écrits et ainsi donner leur vision de la société. Pour cela, cette petite dizaine de lycéens qui se réunit

tous les samedis a mis en place un comité de rédaction (rédacteur en chef, pigistes, photographes, graphistes...). Soutenu par la CAF, la MSA, le département de la Gironde et la municipalité de Saint-Macaire, un premier numéro de ce projet verra le jour durant le premier trimestre 2021 et sera disponibles notamment dans les commerces.

## L'ESPACE JEUNES

<mark>Un lieu pour se retrouve</mark>r

Au cours du conseil municipal de décembre, une délibération a été adoptée à l'unanimité pour réserver un espace dans le château de Tardes à destination des jeunes. Voué à devenir le centre névralgique de l'action Jeunesse, ce lieu aménagé comprendra des espaces de détente, d'activités, de réunion, de travail, d'information. On y retrouvera régulièrement le Multipotes pour des activités accompagnées mais les jeunes pourront également s'y réunir de façon autonome une fois le réglement intérieur rédigé.

Si le lieu nécessite encore quelques travaux de mise aux normes et d'aménagement, nous espérons qu'il sera très prochainement opérationnel.

### SERVICES CIVIQUES



S'engager pour construire son projet

Le Service civique permet aux 16-25 ans de s'impliquer dans la conduite d'une activité d'utilité sociale sur une durée de 6 à 12 mois. Les jeunes en Service civique ont ainsi la possibilité d'accéder à un espace d'engagement dans lequel ils s'intègrent, améliorent leurs compétences, acquièrent des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés à la mission occupée. Etre volontaire, c'est également bénéficier de formations et d'un accompagnement personnalisé pour construire son projet d'avenir.

Si deux missions sont actuellement en cours sur la commune, ce programme tendra à se développer dans les mois à venir

https://service-civique.ufcv.fr/







Jeunesse, vie associative

S. CAPELLI: sylvain.capelli@saintmacaire.fr

# NOUVELLE INSTANCE Le Conseil des Jeunes

La création d'un conseil de jeunes est régie par la loi « Egalité et Citoyenneté ». C'est une instance consultative et démocratique qui peut formuler des propositions d'actions. Elle est composée de jeunes domiciliés dans la commune. Une commune qui crée un conseil municipal des jeunes s'engage à répondre favorablement à une demande de mieux prendre en compte leurs avis. Le conseil de jeunes pourra émettre un avis sur les décisions relevant notamment de la politique jeunesse et formuler des propositions. Il sera composé de citoyens de 10 à 25 ans et pourra également gérer un budget participatif définit par le conseil municipal.

Concrètement, il s'agit de rénover la vie démocratique, en diversifiant les formes d'incitations des jeunes à s'impliquer. Les élu.e.s « juniors » seront engagé.e.s pour un mandat de deux ans.

Création de structures et d'événements sportifs et culturels, mobilité, engagement, biodiversité, sauvegarde de la faune et de la flore, accès à la culture, programmation, devoir de mémoire, préserver les liens intergénérationnels, participer à la sauvegarde du patrimoine... sont autant de thématiques qui pourront être abordées.

Si vous avez entre 10 et 25 ans, que vous résidez dans la commune, que vous souhaitez vous engager dans une nouvelle expérience démocratique et/ou mener à bien les projets qui vous animent, c'est le moment d'agir!

Un courrier adressé à l'ensemble des jeunes concernés par ce dispositif précisera les modalités de candidature. Il sera possible de candidater jusqu'au 22 février et une élection sera organisée à la fin du mois de mars (si les conditions sanitaires le permettent).

Alors, n'hésitez pas à contacter Luce (tous les matins du lundi au vendredi) au 05 56 63 03 64 ou durandpezaud@gmail.com



Etudiante en faculté de philosophie et jeune volontaire du contingent de services civiques de l'Ufcv Aquitaine, Luce a rejoint l'équipe de la municipalité de Saint-Macaire depuis le mois d'octobre.

Durant 7 mois, elle aura pour mission de soutenir et d'accompagner le projet « vivre la citoyenneté »



### LA GARANTIF JEUNES

#### **DES SESSIONS À SAINT-MACAIRE DÈS 2021**

La Garantie jeunes est un dispositif mis en place depuis 2014, afin de répondre à la question cruciale de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans, tant en France que dans l'espace européen.

Ce dispositif propose des ateliers collectifs assurant une première phase de resocialisation, suivie par un accompagnement individuel qui s'étale sur une année. L'objectif est de développer l'autonomie des jeunes et de faciliter leur l'accès à l'emploi. Il est destiné à un public en situation de grande précarité. Les jeunes entrants sur cette action ne doivent pas être scolarisés, ni en situation de formation, ni en emploi (NEET). La mission locale signe avec chaque jeune un contrat d'engagement que chacun doit respecter.

Les jeunes de la Garantie jeunes peuvent sous condition de ressources percevoir une allocation de 480.02 € mensuelle pour faciliter leurs démarches d'insertion et d'accès à l'autonomie.

Un travail est effectué sur différent points-clés, comme le logement, la gestion d'un budget, un repérage des savoirs de base, mais aussi sur la confiance en soi, ou encore la santé, la mobilité et les techniques de recherche d'emploi.

Les jeunes peuvent au cas par cas accéder à la formation au certificat de secouriste du travail, gage d'une meilleure employabilité. Des périodes d'immersion en entreprises sont obligatoires afin d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.



### PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE Des services publics au plus près de chacun

La mission locale Sud Gironde aide à l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en proposant un accueil, une écoute, une orientation, un accompagnement vers la formation et l'emploi. Ainsi, le rôle de la mission locale Sud Gironde consiste à construire et mettre en place un ensemble d'outils tous destinés à favoriser l'autonomie – matérielle et psychologique – des jeunes adultes de notre territoire.

Depuis le début de l'année, des permanences sont organisées à la mairie de Saint-Macaire un lundi sur deux de 14h à 18h (sur rendez-vous). Contact: 05 57 980 980 / www.mlsg.fr



Jeunesse, vie associative

S. CAPELLI: sylvain.capelli@saintmacaire.fr

Suite à différents diagnostics réalisés ces dernières années, il en résulte une réelle difficulté pour les jeunes de pouvoir se déplacer de façon autonome et indépendante au sein même du secteur des coteaux macariens qui possède une topographie assez complexe et ce, à partir de 3 constats différents:

- 1 une faible desserte des réseaux de connexion de transport en commun
- une demande forte de pouvoir se retrouver en groupe d'amis 3 aller simplement à Langon pour profiter des services de la ville ou regagner la gare pour aller sur la métropole...

Tout ceci sans dépendre des disponibilités des parents.

Fort de ce constat, le CVLV, pôle social rural, a souhaité répondre à un appel à projet dans le cadre du « budget participatif » du conseil départemental de la Gironde pour lequel il a fait partie des lauréats 2020.

Ainsi, un parc de prêt de véhicules électriques sera constitué et hébergé dans la commune. Dans un premier temps, 6 vélos et 2 scooters pourront être mis à disposition d'ici l'été pour tous ceux qui souhaitent faire un stage, un service civique, un travail

saisonnier, pratiquer des loisirs et qui n'ont pas de moyen de locomotion de courte distance. Le CVLV, avec ses moyens d'accueil et de gestion, prendra en charge l'organisation du planning de réservation, de priorisation et de logistique. La municipalité s'associera naturellement au projet en mettant à disposition des locaux et des moyens matériels.

Pour compléter ce dispositif, un atelier solidaire sera installé avec la mise à disposition d'outils, de pièces détachées et un accompagnement technique pour le recyclage, la réparation et le reconditionnement de cycles pouvant être mis à disposition de tous. Egalement, des sessions de sensibilisation à la sécurité routière seront organisées.

Ces différentes actions auront pour but de compléter les dispositifs existants notamment mis en place par la plateforme de mobilité du Sud-Gironde.







UN ESPACE DE CRÉATION, DE PROJET. DE RENCONTRE, DE DÉCOUVERTE, D'ACTIVITÉ, D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE POUR LES 11/18 ANS.



social rural, porte un projet à destination des jeunes depuis de nombreuses années. Si ce dernier a

évolué au rythme des demandes et des besoins, depuis septembre 2020, une nouvelle animatrice, Mathilde Marquet, est arrivée dans l'équipe pour mettre en place des actions à destination du public à partir de 11 ans, dès l'entrée au collège.

Le projet - construit directement avec les jeunes a pour ambition:

- de proposer un lieu d'échange, de lien social, d'apprentissage,
- de soutenir les parcours citoyens des jeunes,
- de développer le loisir,
- de faire participer les jeunes à la société de demain,
- d'être un lieu ressources pour les jeunes et leurs familles Ainsi, le « Multipotes » prendra place chaque mercredi,

sur des temps occasionnels le week-end et durant les vacances scolaires, dans l'espace jeunes du château de Tardes pour créer des activités de loisirs et accompagner les jeunes dans leurs projets.

Renseignements: 05 56 76 78 83 www.facebook.com/multipotes/ instagram.com/multipotes?igshid=1uypumuuu7t11



international

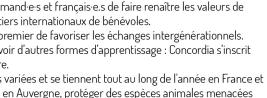
Le monde convergera au cœur de la cité en juillet 2021

La commune s'associera dès l'été venu avec l'association Concordia pour la réalisation d'un chantier participatif.

Concordia est une association à but non-lucratif, née en 1950 suite à la Seconde Guerre mondiale d'une volonté de jeunes anglais·e.s, allemand·e·s et français·e.s de faire renaître les valeurs de tolérance et de paix à travers des chantiers internationaux de bénévoles.

Les projets proposés ont pour objectif premier de favoriser les échanges intergénérationnels. et interculturels mais aussi de promouvoir d'autres formes d'apprentissage : Concordia s'inscrit dans les valeurs de l'éducation populaire.

Ces projets proposent des thématiques variées et se tiennent tout au long de l'année en France et à travers le monde : rénover une église en Auvergne, protéger des espèces animales menacées au Mexique, promouvoir les droits des enfants en Inde, animer un orphelinat en Russie, donner des cours d'anglais au Kenya, nettoyer une plage polluée au Canada... et bientôt à Saint-Macaire! Ce projet – comme plusieurs à venir avec d'autres acteurs de l'éducation populaire et du milieu associatif local - est en cours de construction, nous vous en dirons plus bientôt ...



### DES ESPACES DE FORMATION ET DE TRAVAIL PARTAGÉ

Pour se former et travailler sur place tout au long de l'année

Un nouvel espace équipé destiné à recevoir des formations est en cours d'installation au sein même de la mairie. Un autre espace de travail partagé pourrait également voir le jour très prochainement. Outre une première session de la Garantie jeunes qui sera proposée d'ici la fin du premier trimestre, une formation base/bafa (brevet d'animateur) sera également organisée par l'Ufcv du 6 au 13 février (infos: bafa.ufcv.fr) avant plusieurs nouvelles propositions à venir ...



Action sociale, CCAS, vie quotidienne

M. BRIGOT: martine.brigot@saintmacaire.fr

# COVID, SENIOR Le-poin



### **Appels Covid**

Les membres du centre communal d'action sociale (CCAS), en ces temps de COVID, ont pris contact avec 163 personnes âgées de plus de 70 ans pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer que personne ne soit isolé. Quelques appels ont permis de répondre à des difficultés et si une baisse de moral générale a été ressentie, la majorité des personnes sont bien entourées (famille, voisinage...). Elles ont fait part de leur satisfaction d'avoir été contactées, ne serait-ce que pour partager un moment d'échanges. Toutes les aides à domiciles, attachées au bien-être des personnes auprès desquelles elles interviennent, n'ont pas manqué d'informer la mairie sur les besoins de celles-ci.

Malheureusement, n'ayant pas tous les numéros de téléphone, quelques personnes n'ont pu être appelées.

Repas des seniors En cette période de crise sanitaire, et dans l'impossibilité de

réunir tous nos anciens autour du traditionnel repas de fin d'année offert par la commune, les conseillers municipaux et le maire ont tenu à leur porter à domicile quelques douceurs pour les fêtes : les délicieux chocolats de

> notre boulangerie-pâtisserie "Le Pain du Pian" accompagnés d'une belle bouteille de vin liquoreux, du "Macarien" bien sûr de notre viticulteur J-L Dutreuil. Ce sont 335 personnes de plus de 65 ans qui ont pu en bénéficier et pour ceux qui n'étaient pas présents, le petit paquet de fête les attend à la mairie.

> > D Jean Claude Martin

Nhésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie: 05 56 63 03 64

# Campagne de vaccination Vaccination des personnes âgées contre le covid

La vaccination a débuté le 19 janvier pour les plus de 75 ans au centre de vaccination de Langon, 40, rue des Frères-Blancard (à côté de l'EHPAD Val de Brion). À la date du 21 janvier, les informations étaient les suivantes : ouverture d'un centre de vaccination à l'hôpital de La Réole le 25 janvier. Le centre de vaccination de Langon ne prend plus d'inscriptions jusqu'au 1° février mais doit élargir sa capacité d'accueil.

Conscient des difficultés des personnes âgées à s'inscrire sur internet et pour certaines de se déplacer jusqu'au centre de vaccination, le CCAS de Saint-Macaire a commencé à prendre contact avec elles pour prendre en compte leurs difficultés et demandes.

Le CCAS s'est rapproché de l'association Cap Solidaire pour faciliter le transport des personnes sans autonomie vers les centres de vaccination. Vous pouvez prendre contact avec Madame Brigot, adjointe au maire. Elle fera le relais avec Cap

Pour ne pas surcharger la ligne téléphonique de la mairie, les informations concernant la vaccination seront également mises à jour sur le site de la mairie.



M. BRIGOT: martine.brigot@saintmacaire.fr

# VIE QUOTILIENTE, sérénité



Parmi les diverses demandes qui nous sont faites, nous retrouvons les aides alimentaires, les aides financières, la recherche de logements ainsi que des plaintes concernant nuisances (tapage, dégradations, incivilités...), stationnement de voitures "ventouses", conflits de voisinage, violences conjugales... Dans la mesure du possible, une réponse a été apportée dans les meilleurs délais.

### Permis de louer

Suite à la demande de la commune de Saint-Macaire, la CDC du Sud-Gironde a validé le 23 novembre la gestion de la compétence "autorisation préalable de location" la commune par Plus connue sous Saint-Macaire. l'appellation "permis de louer", cette autorisation a pour principe d'éviter la location de logements indignes avec les répercussions parfois graves sur les locataires, ainsi que d'améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire. Ce permis de louer ne concerne actuellement que les bailleurs situés dans une zone à forte proportion d'habitats dégradés. Ont été identifiées pour le moment les rues Chanzy, Yquem, Virac, de l' Eglise, de Verdun, cours de la République.

Les propriétaires situés dans cette zone seront contactés prochainement pour les informer des démarches à suivre.

### PLANNING FAMILIAL



Le Planning familial a ouvert à Langon un espace d'écoute, d'information et d'orientation les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois de 9 h 30 à 12 h 30, résidence de l'Horloge, place de l'Horloge. Tél : 06 52 79 64 74, si urgence 05 56 44 00 04.

Les principales missions du Planning sont les suivantes :

- information sans tabou des différentes méthodes contraceptives et sur le choix de sa contraception,
- obtention gratuite pour les mineurs des pilules et des préservatifs,
- délivrance de la pilule du lendemain,
- accompagnement des femmes et des adolescentes souhaitant pratiquer une IVG (interruption volontaire de grossesse).

En cas de harcèlement, d'agression sexuelle, de viol, de violences conjugales, le Planning familial peut vous accompagner également. En cas d'urgence vous pouvez :

- . composer le 3919 (anonyme et gratuit),
- . composer le 17 ou aller à la gendarmerie,
- . consulter un médecin ou les urgences,

Si vous quittez le domicile conjugal (avec ou sans les enfants) signalez le départ de votre domicile à la gendarmerie et si vous êtes sans hébergement appelez le 115.

## DIVAGATION DESCHATS





Suite à des plaintes récurrentes concernant la divagation de chats non identifiés et les nuisances engendrées, la municipalité envisage d'organiser une capture de ceux-ci avec l'aide de la SACPA de Floirac. Ces chats seront proposés à l'adoption après stérilisation par la SPA. Cette organisation a un coût pour la commune donc pour ses habitants. Il est important que les animaux soient stérilisés pour mettre fin à leur prolifération. Ainsi que la loi l'indique, « il est interdit de disposer de la nourriture aux chats errants en tous lieux (publics ou privés) risquant une gêne pour le voisinage... ». Il est bien sûr respectable de ne pas laisser un animal affamé comme il est tout à fait légitime de ne pas en subir les nuisances sachant que « à partir d'un seul chat, sa descendance

peut donner naissance à 20 000 chats supplémentaires en seulement quatre ans ! ».

Dans un premier temps, il est nécessaire de trouver des lieux où seront déposés les cages, hors passages du public, par exemple des jardins. Cette opération aura lieu dans un secteur rayonnant autour des rues d'Aulède, du Pommier et place du 19 Mars 1963. Les habitants seront avertis par voie de presse, affichages en mairie et son site afin de pouvoir garder à domicile leurs animaux ou leur fournir un collier pour être identifiés et laissés libres. Nous remercions par avance les habitants qui se porteront volontaires pour accepter qu'une cage soit posée dans leur jardin. Après, et seulement après, il sera possible d'organiser ces captures.

Dès aujourd'hui il est possible de contacter la mairie.

S. TRISTANT : sophie.tristant@saintmacaire.fr

# ÉCONOMIE PRÉSERVATION En développement



### POSTIT

#### BONNES RÉSOLUTIONS 2021 : COMPOSTER

Le Sictom organise des formations de 1h pour recueillir les astuces et conseils pour démarrer et entretenir son composteur. Celui-ci est offert à l'issue de la sensibilisation (offre limitée à un composteur par foyer).

Sensibilisation organisée tous les 15 jours. Prochaine date : 02/02 à 18h, contactez le

standard au 05 56 62 36 03 ou complétez le formulaire en ligne sur le site du sictom rubrique réduction des déchets/compostage.



## RÉDUCTION ET GESTION DES DÉCHETS

A la fin de l'année 2020, lors d'une réunion du Sictom, nous avons été informés des évolutions du coût du traitement des déchets à l'échelle internationale et régionale. Les conséquences de ces évolutions sont une augmentation significative des coûts de traitement qui ont pu être absorbés pour partie en 2020. Mais la répercussion se fera en 2021 sur le coût de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM).

Cette augmentation s'élève entre 9 à 10% soit par exemple pour un foyer d'une personne +14,15 € soit 163.08 € par an et pour un foyer de 4 personnes, +34,29 € soit 338.40 € par an. Ces augmentations risquent de se poursuivre dans les années à venir. Face à ce contexte et nourrie par notre conviction qu'il est important d'agir, l'équipe municipale a engagé une démarche active visant à réduire les quantités d'ordures ménagères et à favoriser les actions de tri au travers de 4 axes :

- 1. L'organisation d'un réseau de collecte et de points d'apports pour les ordures ménagères ;
- 2. Le développement de moyens et de points de compostage pour les déchets compostables ;
- 3. Le développement de moyens et de points d'apports volontaires pour les déchets recyclables ;
- 4. La sensibilisation accrue des habitants, petits et grands, pour faire évoluer les pratiques de production et de gestion des déchets...

Ainsi, nous avons démarré par des actions autour des déchets compostables (dits biodéchets) avec une première animation sur le marché du jeudi 3 septembre proposée par le SICTOM et d'autres en prévision sur le grand marché gourmand.



4 points de compostage ont été installés au cimetière pour séparer les déchets végétaux des déchets plastiques. Nous solliciterons le comité mixte (cf. encart page suivante) pour finaliser l'implantation et les modes de gestion des nouveaux points de compostage afin d'offrir au plus tôt et d'ici décembre 2023 une solution à chaque citoyen pour ses biodéchets.



2 nouvelles bornes de collecte de vêtements (Relais Gironde) vont être implantées rue François Bergoeing, et cours de la République près des bornes d'apports volontaires existantes.



Durant les différentes périodes de confinement, nous avons constaté une recrudescence des dépôts de déchets illégaux à proximité des containeurs d'ordures ménagères ou des points d'apports volontaires.

Nous rappelons que les contrevenants encourent une amende allant de 68€ à 500€ pour ces actes.



Deux nouvelles bornes de collecte de textiles, linge de maison et chaussures vont être installées rue Bergoeing et cours de la République

Chaussures ou vêtements trop petits, assez vus ou même troués? Vous ne les portez plus? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle! Ils peuvent créer des emplois et commencer une seconde vie.

La borne de collecte de textiles est un élément incontournable pour la réduction des déchets ménagers au profit des déchets recyclables. Le Relais est le leader français dans la collecte, le tri et le recyclage des textiles usagés.

La force de ce réseau d'entreprises est de s'engager dans la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté. Pour 10 bornes posées, c'est 1 emploi créé sur l'ensemble de la filière. A noter que Le Relais travaille en partenariat avec les associations locales.

En France, en moyenne 12 kg de textiles par personne sont jetés chaque année ; en 2019, c'est 5,85 kg par habitant qui ont été collectés à Saint-Macaire, nous sommes presque à la moitié du chemin, continuons.

### Les consignes

Protégez vos dons et facilitez la collecte des chauffeurs. Déposez vos dons (vêtements et linge de maison, chaussures liées par paires) propres et secs dans des sacs bien fermés de 30 litres.



### Développement durable

S. TRISTANT: sophie.tristant@saintmacaire.fr

## ÉCONOMIE TOURISME Les avancées



### Développement économique

Après une demande formulée en réunion communautaire du Sictom et dans la continuité d'un courrier adressé à la communauté de communes (CdC), nous avons obtenu que les entreprises touchées par une fermeture en raison de la COVID puissent demander un formulaire d'allègement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères au prorata des mois de fermeture. Il suffit d'adresser une demande au Sictom : contact@sictomsudgironde.fr ou 05 56 62 27 70).

Pour soutenir les porteurs de projet ou pour apporter notre soutien aux entrepreneurs de la commune, il est possible de prendre rendez-vous avec l'adjointe en charge du développement économique, Sophie Tristant (sophie.tristant@saintmacaire.fr).

Dans la prolongation de nos actions de développement des marchés, nous prévoyons d'organiser un grand marché gourmand le dimanche 14 mars matin (sous réserve des contraintes sanitaires).

Il se fera sous les couleurs du printemps. Les commerçants/producteurs locaux proposeront des produits à acheter ou à consommer sur place. Légumes, grillades, vins, desserts et d'autres surprises vous attendront. Nous vous proposerons des animations autour de la nature et des plantes. L'ambiance musicale sera assurée par des artistes et des associations locales. Les enfants auront leur place pour s'amuser à découvrir ou redécouvrir des jeux de bois surdimensionnés proposés par la Ludothèque. Une large information vous sera faite pour préciser le détail des animations.

### QU'EST CE QUE LE "COMITÉ MIXTE"

Il s'agit d'un comité constitué à part égale de 6 élus et 6 citoyens ainsi qu'un agent de la commune afin de réduire et revaloriser les déchets pour contribuer à l'embellissement.

La sélection des citoyens se fera par tirage au sort sur les listes électorales. Les grands principes de cette implication sont les suivants:

- une participation souhaitée pendant au moins 1 an (renouvelable sans limite si c'est souhaité),
- une présence aux réunions qui auront lieu tous les deux mois en fin de journée à la mairie.

www.tourisme-sud-gironde.com instagram.com/tourismesudgironde

## HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

La saison est encore loin mais un petit rappel des règles pour bien la commencer n'est jamais inutile, notamment pour les porteurs de projets.

**UNE CHAMBRE D'HÔTES** est une chambre meublée, située chez l'habitant : la prestation d'hébergement est assortie, au minimum, d'un petit-déjeuner et de la fourniture de linge de maison ; une structure ne peut pas proposer plus de 5 chambres ni accueillir plus de 15 personnes.

Les chambres d'hôtes ne font pas l'objet d'un classement, mais peuvent bénéficier d'un label qualité conféré par des organismes tels que Gîtes de France ou Clé vacances.

Lorsque la chambre d'hôtes propose des repas, la dénomination « table d'hôtes » peut être utilisée par le gérant. Il ne s'agit pas d'un restaurant mais d'une prestation supplémentaire de l'hébergement qui n'est réservée qu'aux seuls occupants des chambres d'hôtes.

LES MEUBLÉS DE TOURISME sont des villas, appartements ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire, offerts à la location à une clientèle de passage qui n'y élit pas domicile et y effectue un séjour caractérisé par une location à la journée, à la semaine ou au mois.

Les meublés de tourisme peuvent bénéficier d'un classement et/ou d'un label.

Les chambres d'hôtes et les meublés de tourisme ont l'obligation d'être déclarés en mairie.



Développement durable

S. TRISTANT: sophie.tristant@saintmacaire.fr



# Des petites pousses

### Développement touristique et préservation

En attendant que la circulation du virus se ralentisse au profit de la circulation des habitants et des touristes, nous préparons plusieurs actions pour faciliter l'accessibilité et l'embellissement de notre commune.



Ainsi, nous sommes toujours engagés dans une démarche participative mais nous avons dû décaler la sollicitation des habitants pour participer au comité mixte présenté dans le précèdent Mercadiou (cf. encart ci-contre) en attendant d'avoir de la visibilité sur la possibilité de se réunir en groupe de plus 6 personnes. Plus que jamais convaincus que c'est la concertation collective qui permettra d'imaginer des solutions innovantes et adaptées pour l'embellissement de l'espace public, nous sommes impatients de vous rencontrer sur ces sujets. Entretemps, nous avons entrepris de rationaliser les massifs paysagers et de nettoyer et ajuster l'implantation des jardinières sur la commune afin qu'ils puissent nous apporter une meilleure mise en valeur des lieux et des futurs végétaux.

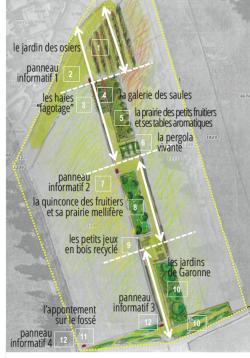
### Une prairie aménagée

Dans cette logique de valorisation de notre patrimoine naturel et de requalification des palus aux pieds des remparts, nous avons saisi l'opportunité de répondre à un appel à projet de la Région en décembre dernier. Il s'agirait de convertir la prairie plantée de maïs en face du lavoir de la Barette en une prairie naturelle entretenue en éco-pâturage et traversée par une promenade arborée et paysagère. Montant du projet, 62 296€ avec 39 878€ de subventions estimées soit 64%. Nous espérons que notre projet sera retenu pour le plaisir des Macariens qui aiment fréquenter ces lieux et ceux qui viendront les redécouvrir.

En l'attente de ce retour, une opération de nettoyage et d'entretien aura lieu sur les osiers, taillés en têtards sur cette parcelle. Puis, l'association l'Auringleta organisera les 14, 20 et 21 février des ateliers de coupe et de confection d'objets à base d'osier pour partager ce savoir-faire artisanal (cf. page asso L'Auringleta).



D'ici là, nous achèverons l'installation d'un entretien en éco-pâturage sur la parcelle du terrain Jugean, située entre la rue Saint-Denis, la RD 1113 et les écoles. Après la finalisation du nettoyage et de l'aménagement de la parcelle, nous accueillerons des brebis pour le printemps. Elles l'entretiendront jusqu'au début des travaux.





## (4)(0)

### La piste cyclable Langon / Castets-en-Dorthe

Nous avons enfin eu une information sur la poursuite et l'achèvement de la piste cyclable qui traversera notre commune depuis Langon jusqu'à Castets-en-Dorthe. Ainsi, nous allons engager la réfection des revêtements de voirie sur le tronçon allant de la rue des Frères Cordeliers jusqu'au ruisseau des Aubarèdes pour un montant total des travaux (honoraires compris) d'environ 70000€. Une subvention du FDAEC d'environ 35000€ fait que les aides couvrent 50% des sommes. Les travaux devraient débuter au printemps 2021.



Développement durable

S. TRISTANT: sophie.tristant@saintmacaire.fr

# ÉCONOMIE PRÉSERVATION Entretien sécurité



### **Informations Travaux espaces verts**

12 arbres, des peupliers en fin de vie, ont été déclarés dangereux suite à un diagnostic réalisé sur l'ensemble des arbres présents dans le domaine public. Ils risquent de s'écrouler. Il a donc été décidé de sécuriser la zone et de couper ces arbres afin de garantir la sécurité des usagers de l'esplanade du bas des remparts.



En contrepartie, 12 jeunes frênes seront replantés, une espèce adaptée aux bords de Garonne. Cette opération de plantation aura lieu dans les prochaines semaines.

La municipalité envisage qu'un arbre soit planté pour chaque classe de l'école et pour chacun des enfants nés en 2020.



SAINT-MACAIRE

### **Les Côtes** de Bordeaux Saint-Macaire

Notre commune a pour projet de valoriser cette appellation avec laquelle nous sommes liés par notre terre, nos côteaux et notre nom. C'est un cas unique où le nom du village est aussi celui de l'appellation et d'un cépage!

Une réflexion est lancée pour promouvoir nos vins macariens. La mise à disposition d'un stand sur le grand marché gourmand animé par un des viticulteurs de l'AOC Saint-Macaire, la création d'un visuel sur le rond-point de l'Abricotier et naturellement continuer à soutenir l'organisation d'un événement autour des vins de Saint-Macaire.



Retrouvez toutes les informations, l'histoire, les châteaux : sur le site « Côtes de Bordeaux SAINT-MACAIRE » ou sur la page Facebook : Côtes de Bordeaux Saint Macaire.

Retrouvez les vins de cette magnifique appellation, et d'autres, à la cave de l'office de tourisme dont les Macariens apprécient le côté pratique. D'octobre à avril, du mercredi au vendredi et le samedi après-midi, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30. Mai, juin et septembre, du mardi au samedi, de 10h à 13h et de 14h30 à 18h. Juillet et août, tous les jours de 10h à 13h et de 14h30 à 18h.

### Notre appellation à valoriser

Riche villa-gallo-romaine à l'origine, la ville de Saint-Macaire est historiquement liée au vin. Son vin est réputé depuis cette époque. Au début du siècle, Saint-Macaire est la ville où l'on peut compter le plus grand nombre de tonneliers en France. L'appellation existe depuis 1935, créée sous l'impulsion de la cave coopérative de Saint-Pierre d'Aurillac.

L'aire d'appellation d'origine contrôlée s'étend sur 10 communes (Caudrot, Le Pian-sur-Garonne, Saint-André-du-Bois, Saint-Laurent-du-Bois, Saint-Laurent-du-Plan, Saint-Macaire, Saint-Martial, Saint-Martin de Sescas, Saint-Pierre d'Aurillac et Sainte-Foy-la- Longue). Elle représente une surface de plus de 2 000 hectares potentiels de production.

Sa production comprend vins blanc secs, moelleux et liquoreux. Aujourd'hui, elle regroupe seulement 20 vignerons pour une cinquantaine d'hectares en production.

C'est notre pépite locale!

A. XANDRI : alain.xandri@saintmacaire.fr

# DU CÔTÉ DES ÉCOLES quelques bons points

### RESTAURANT SCOLAIRE

### Un pas vers le « manger » local

Le restaurant scolaire de Saint-Macaire est adhérent à la plateforme d'approvisionnement en produits de l'agriculture locale (délibération du conseil municipal du 10 décembre 2020). L'intérêt de cette plateforme numérique est de pouvoir augmenter la part en produits frais et locaux dans l'assiette des écoliers.

L'adhésion pour cette année est gratuite.

Une mise aux normes de la plonge du restaurant scolaire est en cours. Elle va garantir la sécurité sanitaire du dispositif et protéger des risques musculo-squelettiques les agents effectuant les tâches de vaisselle.

## SERVICE CIVIQUE

### Un lien vers des projets

Depuis le 4 janvier 2021, le service des affaires scolaires a le plaisir d'avoir dans ses rangs, une jeune macarienne effectuant un service civique.

La mission de ce service civique, à travers sa découverte du monde de l'éducation, est de pouvoir participer à l'élaboration des projets portés par le service des affaires scolaires.

### COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

### Une participation élargie

La nouveauté de la commission des affaires scolaires est d'accueillir en son sein des représentants des parents d'élèves.

S'inscrivant dans la démarche de démocratie participative portée lors de la campagne des municipales, la présence de ces parents élus par leurs pairs ouvre la participation aux discussions autour des projets et investissements en lien avec les affaires scolaires (écoles, restaurant scolaire...).

## CRISE SANITAIRE

### Un accueil sécurisé

Au regard de la crise sanitaire actuelle, de nombreuses dispositions ont été prises depuis septembre 2020 afin de garantir la sécurité de tous :

- Garantie des gestes barrières durant la prise des repas (4 enfants de la même classe par table).
- 1 agent supplémentaire au restaurant scolaire afin de répondre au surcroit d'activité.
- Renforcement de l'entretien des locaux de la maternelle.
- Mise à disposition pour les enfants de l'élémentaire de masques « barrière » en septembre.
- Une réorganisation des accueils périscolaires en 2 lieux pour plus de sécurité.



### L'ACTUALITÉ DE LA MAIRIE



# L'ESCALE KARITE Espace beauté, parenthèse bien-être



« Il faut se serrer les coudes en cette période difficile » : ce sont les premiers mots de Karine Couaillac-Gaussens. Nous avons envie d'ajouter qu'une des meilleures manières, c'est de consommer local. Et c'est gagnant : « en travaillant seule, j'ai une relation privilégiée avec mes clientes qu'on ne peut pas avoir dans des structures plus grandes. Je peux travailler comme je l'entends, je ne suis pas chronométrée. Je connais tous les noms de mes clientes, leurs enfants, je partage avec elles les moments importants d'une vie comme un mariage... »

Se serrer les coudes et faire preuve d'initiative, aller de l'avant. Notre esthéticienne, qui reconnaît ne pas être une geek, a investi la plateforme fairemescourses.fr. Et ça a marché! Elle a fait le même chiffre d'affaire « produits » qu'en novembre 2019 avec ses coffrets de Noël en click and collect.

Karine Couaillac-Gaussens met en avant deux de ses activités : les soins du visage, sa « marque de fabrique », et la minceur, la silhouette avec un accompagnement nutritionnel pour lequel elle va se former dès janvier. « A la demande de mes clientes qui ne veulent pas perdre le bénéfice de leurs séances », précise-t-elle. Elle a fait un gros investissement dans un LPG « Alliance », un appareil grâce auquel « on va travailler les cellules graisseuses et retrouver une qualité de peau ». Elle parle d'une « gymnastique cutanée du visage pour relancer le collagène, l'élastine et l'acide hyaluraunique ».

Karine a passé un bac littéraire mais finalement c'est esthéticienne qu'elle voulait vraiment être. Donc CAP, puis BP et formation



L'escale Karité - 1, rue de Verdun - 05 56 63 28 47 - lescalekarite.wixsite.com + facebook lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9h15-19h - samedi: 9h-16h

complémentaire en massage. Elle commence par oeuvrer dans différents instituts de beauté et dans un spa avant de s'installer à Saint-Macaire en reprenant le salon existant où elle avait d'ailleurs failli travailler au début. C'était il y a 4 ans. « Quel bonheur! Pour rien au monde je ne voudrais revenir en arrière. » Elle aime Saint-Macaire, son côté familial, son histoire, son identité, ses belles potentialités. Cette proximité humaine qu'elle incarne si bien dans son salon de beauté.

# La p'tite main macarienne Complètement essentielle! Certaines clientes l'appellent tout simplement « Delphine » ! C'est bon signe, à l'image de la

personnalité de Delphine Delong : accueillante, très naturelle. Pas de chichis ! Entrez donc au 2 bis du cours Gambetta, actionnez la petite poignée et poussez la porte, c'est à droite... Notre couturière a modifié l'entrée de son domicile pour être plus visible et puis il y a la jolie enseigne au-dessus à ne pas rater.

Delphine Delong a installé son atelier de retouche-couture il y a 8 ans et rendu un service (essentiel répétons-le) à quantité de macarien(ne)s. Car on pousse un grand ouf de soulagement quand il y a une professionnelle à deux pas qui va vous réparer un accroc, s'occuper d'une fermeture Eclair, piquer ourlets de pantalons ou de rideaux, recoudre des boutons, ajuster des manches de manteau, reprendre une taille, transformer un vêtement. Du sur-mesure! Avec une dimension qu'on n'avait pas vraiment imaginée: modifier un vêtement, le réparer et le conserver, au lieu de le jeter, c'est bon pour la planète! Mais la p'tite main macarienne crée aussi, c'est un autre sur-mesure : une robe, une jupe. Il suffit d'apporter le tissu.

Delphine Delong aime son travail et c'est un gage de qualité. « Il est soigné, méticuleux », affirme-t-elle. On croit sur parole cette macarienne qui a fait à Bordeaux un Bac Pro couture artisanale-métiers de la mode. Qui a commencé sa carrière à Saint-Macaire, dans feu l'atelier de confection de vêtements de cuir et peaux de la rue Burdeau. Elle s'est retrouvée vendeuse dans une boutique de déco et puis l'occasion s'est présentée. L'idée lui trottait dans la tête. Elle est revenue à ses premières amours en osant créer son atelier de couture.

Delphine ne regrette pas de s'être jetée à l'eau. Le démarrage n'a pas forcément été facile. Normal, il faut se faire connaître. Mais maintenant ça y est. Elle a sa clientèle, et pas exclusisivement macarienne. Delphine est satisfaite. Bien sûr d'avoir « tenu » et passé le cap difficile de toute création d'activité, mais aussi d'avoir retrouvé son métier, ce pour quoi elle s'est formée, ce qu'elle voulait faire dans sa vie.







### Élus de la liste alternative

B. BARBE, A. CAMBILLAU, A. FALISSARD, C. FELLAH

# **EXPRESSION LIBRE**

En tant qu'élus minoritaires nous tenions à réprouver la disparition des délibérations du conseil municipal, du Mercadiou. Il nous paraissait également nécessaire de vous exposer dans les grandes lignes les notions d'équilibre d'un budget municipal.

### Le devenir du bulletin municipal « Le Mercadiou »

Le contenu de notre « Mercadiou » a fait l'objet d'un sondage proposé par la liste « majoritaire ». Sondage, adressé à la population macarienne, qui a reçu un accueil très discutable car limité à 36 réponses pour environ 1350 électeurs et 2170 habitants, en sachant qu'une seule personne pouvait voter 3 fois au regard du mode de scrutin.

L'objet de ce sondage était de ne plus faire apparaître sur le Mercadiou les délibérations du conseil municipal.

Celles-ci restant « accessibles » de façon dématérialisée sur le site internet de la mairie et proposées en mairie pour celles et ceux qui en feraient la demande. Elles seraient donc réservées aux personnes « connectées, branchées et/ou mobiles ».

Sur les 36 réponses obtenues, 12 étaient défavorables à cette proposition. Malgré ce faible taux exprimé, la décision de dématérialisation des délibérations a été actée et privera donc nombre de citoyens de l'accès à cette information fondamentale de l'action municipale. Les arguments d'économie de papier pour le respect de l'environnement et la volonté de favoriser l'information provenant des associations ainsi que celle des actions de la mairie sont difficilement recevables.

L'externalisation de l'impression du Mercadiou aurait permis des progrès sur les plans écologique et financier.

L'utilisation de papier recyclé et d'encres écologiques par un imprimeur rendrait le Mercadiou véritablement respectueux de l'environnement, et la proposition de mutualisation par la CdC aux 37 communes membres pour l'impression de leurs documents d'information aurait pu fortement réduire les coûts, ainsi que le temps d'intervention des personnels administratifs de la mairie en charge de l'impression du Mercadiou.

Le Mercadiou deviendrait-il un simple catalogue des manifestations associatives, et un compte rendu partiel de l'action municipale? Cette décision omettrait ainsi le cœur des débats de chacun des conseils municipaux en préalable aux différentes délibérations votées. Cela prive alors la population de l'information sur la teneur des débats démocratiques, au risque d'éloigner les électeurs, les citoyens en général, de l'action publique.

### L'endettement de la commune

Qui n'aime pas flâner dans les rues de Saint Macaire, partager et raconter l'histoire de cette Vieille Dame ?

S'il est agréable de vivre dans ce village empreint d'histoire, c'est que des hommes et des femmes, citoyens et élus ont eu à cœur de redonner vie à cette Cité médiévale. Nos aînés le savent. Cela a été et est encore un engagement de chaque instant. Le conseil municipal, élu au mois de mars dernier, a reçu cet héritage. Aux nouveaux élus, aujourd'hui, d'être aussi déterminés. Il est sans conteste que nous, élus minoritaires le sommes pour continuer ce qui a été engagé et plus encore.

Faut-il rappeler la particularité de notre Cité ? Un lieu historique avec lequel nous devons composer dès qu'il s'agit d'engager des travaux. Les politiques d'investissement passées, pour nos infrastructures et la réhabilitation de notre patrimoine, n'ont pas pu se faire sans l'endettement de la commune. Cet endettement n'a pas été fait de manière inconsidérée. Il reflète la stratégie politique et budgétaire de nos prédécesseurs. Le risque est maîtrisé à partir du moment où la commune est capable de s'autofinancer. Cette maîtrise passe de manière incontestable par celle des dépenses liées à ses charges courantes (charges de personnel et d'élus, fluides, téléphonie, fournitures et prestations diverses, etc.). Plus nous maîtriserons ces dépenses, plus la commune sera capable de s'autofinancer. C'est le principe budgétaire. C'est ce qui a été appliqué dans le passé et qui reste valable, et que nous veillerons à faire respecter par le conseil municipal actuel pour les 5 années à venir.

Au-delà de ces deux thématiques, notre présence s'est manifestée depuis 6 mois en participant activement aux prises de délibérations, à la vie municipale et à celle de la Communauté de Communes.

Les principes retenus pour notre action :

- Siéger assidûment à l'ensemble des commissions et aux conseils municipal et communautaire pour représenter tous les Macariens au sein de ces assemblées.
- Soutenir les projets déjà engagés et les propositions ayant un intérêt avéré pour la commune.
- Amender les propositions si cela est nécessaire ou voter contre si cela est jugé défavorable à l'intérêt communal.
- Mettre nos compétences dans le suivi de dossiers ou de travaux tant sur le plan budgétaire, que sur les domaines de l'urbanisme, du patrimoine, de la solidarité, de la jeunesse et de l'environnement pour ne citer que ceux-ci.

© Philippe Lelièvre



# UN QUESTIONHAIRE projets!



## NOUVEAU BUREAU

Le 14 septembre, s'est tenue à la mairie une réunion pour l'élection des membres du bureau. Laurent Sorbé a été nommé président et Dominique Escabasse vice-président.

Voici la composition complète du bureau avec des nouveaux venus : président Laurent Sorbé, vice-président Dominique Escabasse, secrétaire Claire Buisson, trésorier Jacques Broustet, trésorier adjoint Alain Xandri.

Autres membres : Laurence Auréjac, Pierrick Doré, Chantal Lalanne, Maryse Broustet, Marc Camon, Christine Kromm, Santiago Franco, Rémi Sorbé, Brice Robin, Bernard Barbé, Patricio Vasquez, Jacqueline Beaugé, Cathy Georget.

## **CONCOURS PHOTOS**

L'association a organisé, du 14 octobre au 14 novembre, un concours sur le thème «*Regards sur un patrimoine singulier*» ouvert à tous les photographes dès 12 ans. <u>Objectif</u>: solliciter un œil nouveau sur le patrimoine macarien.

Il y a eu 30 participants ayant déposé plus de 80 photos sur 3 catégories primées. Le jury a rendu son verdict avec 5 gagnants.

#### Catégorie coup de cœur du jury

1° Samantha Piccin, 2° Matthieu Rey, 3° Camille Scaravetti.

#### Catégorie meilleure photo noir/blanc

1° Samantha Piccin, 2° Michel Robert, 3° Philippe Lelièvre.

#### Catégorie la plus originale

1° Samantha Piccin, 2° Matthieu Rey, 3° Philippe Lelièvre.



Le bureau de l'association souhaite connaître vos aspirations, goûts, etc. concernant le patrimoine. À cet effet, un questionnaire a été mis en ligne sur la plateforme <a href="https://framaforms.org">https://framaforms.org</a>. Voici le lien: <a href="https://framaforms.org/questionnaire-de-lassociation-vivre-le-patrimoine-macarien-a-destination-du-public-1610053715">https://framaforms.org/questionnaire-de-lassociation-vivre-le-patrimoine-macarien-a-destination-du-public-1610053715</a>

Il suffit de créer un identifiant pour pouvoir répondre aux questions.





L'ACTUALITÉ À-VENTR...

Au programme également : chantiers de restauration à l'étude pour l'année en cours ; projets de sorties diverses en 2021 sur des formats courts et accessibles à tous ; diverses animations en préparation en fonction des contraintes sanitaires (théâtre, café historique, Printemps des tricandilles, 2° édition Nuit du palus, ateliers, etc. ) ; financement d'une sortie scolaire à l'étude

Et puis quelques surprises et nouveautés à découvrir...



# erevivre la musique

Les membres du conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021. Nous espérons que cette nouvelle année sera musicale et riche en bonnes notes. Nous tenions à remercier ceux qui ont croisé notre chemin lors de cette année écoulée et nous espérons que 2021 fera revivre la musique.

# UNEFORMIDABLE RICHESSE MUSICALE

### Les instruments enseignés

Batterie: Frederic ANTOINE. Saxophone: Franck ASSEMAT. Chant: Barbara BAJOR, Piano: Barbara BAJOR, Pierre LACOMBE, Fabien PAULY. Trompette: Bruno BIELSA. Basse/Contrebasse: Jonathan HEDELINE. Guitare: Serge VILARD, Pierre PERRIN, Pierre LACOMBE, Christophe MONCHATRE. Violon: Didier OLIVER. Flûte traversière: Fabien PAULY. Accordéon : Danièle PUGES. Ukulélé : Didier OLIVER, Christophe MONCHATRE. Clarinette: Franck ASSEMAT. Basson: Barbara BAJOR. Trombone: Bruno BIELSA. Mandoline: Didier OLIVER.

### Les groupes et ateliers

Voc'Ardilla (chorale): Barbara BAJOR. BigArdiBand (Big Band): Bruno BIELSA. Maracatu Malicioso (percussions brésiliennes): Gérald GUILLOT. Jazz'Ardila (Jazz): Jonathan HEDELINE. Ateliers (musiques actuelles / jazz): Fabien PAULY et Christophe MONCHATRE. Gospel sur Garonne (chorale): Marylène OLIVIER. Arc en ciel (populaire): Danièle PUGES. Missing One (Blues): Serge VILARD. A la Mode (impro): Serge VILARD. Ardirock (pop/rock): Serge VILARD. Ardipop (pop/rock): Serge VILARD.

### La formation musicale

Enfants: Danièle PUGES et Christophe MONCHATRE.

Adultes: Jonathan HEDELINE.

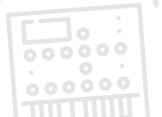


### Le conseil d'administration 2020/2021

Présidente : Marianne VINSON. Vice-Président : Pierre DIENER. Secrétaire : Jean Bernard LATRUBESSE. Secrétaire adjointe : Martine VALLOIR. Trésorière: Françoise LIGOU. Trésorier adjoint: Eric LAVERGNE. Membre: Marielle GALY, Marine LALANNE, Dominique BORD, Michèle CRESPIN, Pascal DUCOS, Jean-Marc FRIGERIO,

Elisabeth LESCOUZERES, Dany

POULAN.





assoardilla@gmail.com 05 56 62 27 36

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



Les Pieds d'poule

# LES PIEDS D'POULE mixent pour votre bonheur



les DJ sets de Ben, Fred se joue

des vinyls dans une installation au jardin!

# u commence

l'année chez Les Pieds d'poule, avec ce qu'il faut d'humour pour chasser la morosité. Cette sympathique asso a deux ans et quelques galettes au compteur depuis novembre. Sa première apparition publique remonte à juin 2019 avec « Le Tourne-disque à Tramasset » sur les bords de Garonne aux chantiers navals du Tourne, avec pique-nique, barbecue et bonne humeur.

Les Pieds d'poule proposent d'animer des lieux, intérieurs ou extérieurs. La petite équipe se compose de Dany, présidente, Virginie, trésorière, Ganuchman le plasticien, et Benoît le DJ qui mixe régulièrement dans les bars et restaurants et fait partie de la dream team « Belle Lurette » depuis 2016. En musique, bien entendu!





# POUR LEUR TRENTIÈME plus mobilisées que jamais!

2020 est dans le rétroviseur, avec son lot d'annulations et d'empêchements qui n'auront épargné personne, mais pour la culture, notamment, le bout du tunnel semble encore lointain (le voit-on seulement ?), la difficulté à se projeter persiste, l'impossibilité de se regrouper émousse les dynamiques...

C'est pourtant le moment de puiser dans nos énergies, de faire du manque une force, de ne pas perdre de vue qu'il existe un futur individuel et collectif qui ne pourra s'écrire sans culture et sans convivialité!

Les Nuits Atypiques restent mobilisées pour continuer à imaginer, à proposer, à co-construire de nouveaux moments de partage culturel, avec les artistes, les élus et les partenaires, les acteurs du territoire et les bénévoles, au service de ce qui nous paraît essentiel : la découverte patrimoniale et artistique, la rencontre, l'échange, la réflexion, l'être-ensemble.

Cette année, le festival des Nuits Atypiques fêtera sa 30ème édition en sillonnant le Sud-Gironde du 1er juin au 25 juillet avec plusieurs propositions de concerts, rencontres, performances à Saint-Macaire que nous aurons le plaisir de vous dévoiler bientôt.

En attendant l'été, le contexte nous permettra peut-être d'avoir le bonheur de vous retrouver au détour d'une projection de film en occitan ou d'une conférence sur les musiques du monde, comme nous l'aurions souhaité au cours de ces derniers mois empêchés.

Nous vous souhaitons une belle nouvelle année. Que 2021 soit le reflet du meilleur de ce que nous sommes et de ce que nous voulons qu'elle soit!

Céline Lacombe, directrice, et l'équipe des Nuits Atypiques



En ce début d'année, l'association Nuits Atypiques lance un recrutement pour un service civique.

AU CŒUR DU FESTIVAL "LES NUITS ATYPIQUES" Missions ouvertes aux mineurs.

La 30ème édition des Nuits Atypiques, aura lieu du 1er juin au 25 juillet 2021.

Elle suivra une itinérance à travers une dizaine de communes rurales du Sud-Gironde, pour une vingtaine d'événements : concerts de musiques du monde et musiques traditionnelles mais aussi projections de films et de documentaires, rencontres-débats et « Paroles d'artistes », stages, bals, lecture musicale...

QUAND ? À partir du 1 février 2021 (7 mois)
QUEL ORGANISME ? Ufcv aquitaine
QUEL DOMAINE ? Culture et loisirs





### L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



## Simone et les Mauhargats



Les actualités du collectif Simone et les Mauhargats, tiers-lieu dédié aux métiers d'art et à la culture

TROIS NOUVEAUX PÉPINS INTÈGRENT LA PÉPINIÈRE DES SIMONE

Le collectif Simone et les Mauhargats a lancé en décembre son 6ème appel à candidature pour intégrer la pépinière. Ce dispositif permet de bénéficier d'un accompagnement individuel sur-mesure, avec des entretiens individuels, des petits-déjeuners thématiques en groupe et de rejoindre le collectif, réseau professionnel dédié aux métiers d'art et de la création à l'énergie de folie! Photographe, couturière et créateur de bijoux, trois nouvelles personnes viennent d'intégrer la pépinière pour une durée de 6 mois.

En partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat de la Gironde et du Lot-et-Garonne.











La solidarité est bien une affaire de proximité! Le Pain du Pian, artisan boulanger à Pian-sur-Garonne et Saint-Macaire, a accueilli nos artisans et créateurs pour présenter leurs créations pendant tout le mois de décembre. Merci

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

L'association Simone et les Mauhargats regroupe près de 70 adhérents professionnels et 117 adhérents sympathisants.

L'assemblée générale se déroulera le samedi 6 mars à 10h30 à Saint-Macaire.

Collectif Simone & les Mauhargats 19 rue Carnot

33490 Saint-Macaire 09 67 01 24 33

Accompagnement professionnel Aurore au 06-28-35-30-99

Page Facebook

Simone et les Mauhargats Instagram

Simone\_et\_les\_mauhargats

À Saint-Macaire et nulle part ailleurs!

### L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



### Simone et les Mauhargats



### "RASSEMBLER AUTOUR D'UN TIERS-LIEU LES ARTISANS DES MÉTIERS D'ART, PATRIMOINE VIVANT"

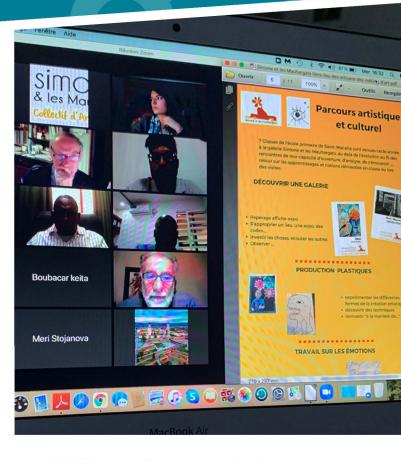
Témoignage du collectif Simone et les Mauhargats sur les actions menées au coeur de la cité de Saint-Macaire dans le cadre de la 6ème édition de la semaine de formation internationale organisée par Sites & Cités remarquables de France (www.sites-cites.fr) sur le thème "connaissance et médiation des patrimoines". Une rencontre annuelle de près de 80 chefs de projets contribuant à la protection et à la mise en valeur des patrimoines de 25 pays, soutenue par le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, le ministère de la Culture.

#### FORMATION INTERNATIONALE

« Connaissance et médiation des patrimoines »

1-2-4 et 8-9-10 décembre 2020 - EN LIGNE





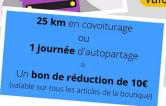
Le Collectif partenaire du projet "cagnotte mobilité" pour favoriser et récompenser les mobilités douces et partagées en Sud-Gironde

Vous faites un trajet, vous répondez au questionnaire en ligne www.cap-solidaire.org/cagnotte-mobilite/ et vous recevez un lot!

La mobilité connectée est un projet porté par 3 associations, les garages sociaux d'Apreva, Cap Solidaire et le réseau Apreva. L'objectif est de favoriser l'utilisation des transports dits "doux": covoiturage, autopartage et intermodalité. Les participants au projet se verront remettre un bon de réduction d'une valeur de 10 € au Collectif Simone et les Mauhargats par le réseau Apreva. Une action qui permet

également la mise en valeur de l'économie locale à travers les structures de l'économie sociale et solidaire. Les partenaires : réseau Apreva, Cap Solidaire, Rebond 33, le cinéma Lux de Cadillac, le cinéma de Bazas, l'espace culturel La Forge, le Collectif Simone et les Mauhargats

et le garage Norauto Podensac. Jusqu'au 31 mars 2021.







Jusqu'au début février, la Galerie accueille l'illustratrice Ita Duclair



À côté des illustrations, Ira Duclair développe une gamme de carnets de croquis 100 % recyclés, fabriquées et imprimées avec soin en France. La jeune artiste est également musicienne, ce qui l'a conduit à illustrer des

ou de pièces de théâtre. El is veut partager et transmettre elèves de lécole primaire, dan it le cadre d'ateliers de sensibilies ation à l'art ou pour l'habilsi lage de préaux décoles. C'est une artise attrochare.



# JOURNÉE MÉDIÉ

Le 16 juin, au cours d'une 2ème assemblée générale ordinaire, les adhérents de l'association Les Médiévales avaient décidé d'annuler la Journée médiévale. A ce moment, nous ne savions pas que les manifestations seraient interdites mais, au vu des incertitudes, c'est l'option qui avait semblé la plus raisonnable. Bien nous en a pris car nous avons évité d'engager des frais inutiles et d'être encore plus déçus.

Cette année, le flou continue! Le conseil d'administration s'est réuni en décembre et a débattu en toute franchise de la situation. En positif, l'édition 2021 est presque prête : le programme est fait et pas mal de responsabilités sont déjà réparties. Quant au négatif, il y a bien sûr le doute sur la situation sanitaire à venir.

Nous convions tout particulièrement les nouveaux habitants de Saint-Macaire à nous rejoindre. La préparation de la Journée médiévale est une belle occasion de s'intégrer à la vie associative.



L'entrepot'

Cette année 2020 va rester gravée dans les esprits. Le confinement et ses répercutions. La peur sanitaire. Le danger invisible. La chute d'activité. La perte du lien. Le vide dans l'atelier...

L'arrivée d'une nouvelle année nous donne l'espoir... L'espoir de se revoir, l'espoir de se rencontrer, l'espoir de partager.

Osez vous lancer dans une activité « non essentielle ».

Voici une petite prescription qui vous permettra de venir vous faire du bien en 2021! Amicalement vôtre.

L'entrePot': 7 bis rue Chanzy - Saint Macaire - 06 16 27 43 50 - lentrepot.stmacaire@free.fr



Cabinet des docteurs Chamotte et



Saint Macaire, Janvier 2021

### Prescription essentielle

- Faire de la poterie autant que possible
   Laisser libre cours à sa créativité
- Laisser nore cours à sa creativité Modeler l'argile plusieurs fois par mois Vivre des moments de partage en atelier

À renouveler sans limite.



# LOCAL & DE SCISON Retrouvez les saveurs du terroir

Manger local et de saison, c'est reprendre contact avec celles et ceux qui nous nourrissent, retrouver la fraîcheur des aliments et les saveurs du terroir. C'est aussi encourager la production alimentaire près de chez soi et, par la même occasion, l'autonomie alimentaire et un partage plus juste des ressources nourricières avec le reste du monde.

Manger local et de saison, c'est du bon sens au fond, pour un retour au sens et au plaisir... de tous les sens.

L'AMAP des coteaux macariens (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) permet de créer un lien direct entre producteur local et consom'acteurs, qui s'engagent à acheter sa production à un prix équitable et juste.

L'AMAP, basée à Saint-Macaire, propose plusieurs contrats : légumes, oeufs, pain, pommes et jus de pommes, fromages de chèvre, poulets, cresson, viandes de porc, poissons, kiwis...

Les distributions ont lieu tous les jeudis de 18h30 à 19h30 sous les arcades de la place du Mercadiou devant le Ménestrel.

N'hésitez à nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.



# L'Auringleta

## Des ateliers...

L'association d'éducation à l'environnement L'Auringleta propose depuis plusieurs années divers ateliers autour de l'osier durant le mois de février à Saint-Macaire.

Les ateliers se déroulent en plusieurs temps.

Un chantier participatif est organisé en partenariat avec la mairie de Saint-Macaire le samedi 13 février de 9h30 à 12h30. Il s'agit de tailler l'oseraie. L'osier sera réparti entre l'association, pour les interventions auprès du jeune public, et l'ensemble des participants.

Afin d'apprendre à manipuler l'osier frais, un stage d'initiation au tressage est proposé le samedi 20 février. Ce stage animé

## ...autour de l'osier

par Marie Emelianoff, vannière, coûte 35€ pour la journée. Pour ceux qui voudront aller plus loin ou qui ont déjà participé au stage en 2020, une journée de perfectionnement est proposée le dimanche 21 février pour le prix de 35€.

Enfin, un autre chantier participatif est organisé le dimanche 21 février pour replanter l'oseraie et s'initier à la plantation. Ces quatre ateliers sont indépendants et nécessitent chacun une inscription. Le repas pourra être pris à la salle des grottes. L'oseraie de Saint-Macaire se trouve en bas des remparts, proche du lavoir de la Barette.

Inscriptions
lauringleta@orange.fr / 05 56 63 12 09
www.associationauringleta.wordpress.com





Le club cycliste souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2021. Le contexte dans lequel s'est déroulée l'année 2020, avec le virus du Covid-19, a chamboulé la vie de toutes et tous tant sur le plan affectif, social, économique que

Pour nos cyclistes, très peu de courses ont eu lieu et nos deux manifestations à Saint-Macaire (l'épreuve sur route et le cyclo-cross), ont été annulées sur arrêté préfectoral.

Les coureurs ont pu néanmoins se retrouver début septembre dans les Pyrénées pour le passage du Tour de France. Ce fut un moment sportif mais surtout convivial où la joie de se revoir, en respectant les gestes barrières, a permis à tout le monde d'oublier un petit moment ce contexte difficile.

Le bureau n'a pu effectuer son assemblée générale normalement et a dû se réunir en comité restreint le 30 décembre dernier. L'équipe en place a été réélue, en votant par mail, pour l'ensemble des licenciés. Elle a ainsi pu se projeter pour 2021. Comptant aujourd'hui 62 licenciés, le bureau a mis en place un programme pour cette nouvelle année (avec un optimisme important) mais on espère que ce programme ne sera pas contrarié par ce virus.



Bravo à Michel Corradi (à droite) qui a été sélectionné avec l'équipe de Gironde au championnat national de cyclo-cross en février 2020. Ce trio a remporté le titre de champion de France de cyclo-cross dans la catégorie 50/59 ans.

> Contact virlabbe@outlook.com

23/01 sortie club, départ à 13h30, place de l'Horloge à Saint-Macaire. Galettes des rois à 17h, salle des Grottes.

06 & 07/02 stage club aux alentours de Saint-Macaire.

13 & 14/02 week-end au ski à Louvie-Juzon.

à partir du 28/02 début des épreuves sur

10 au 17/04 stage club à Empuriabrava (Espagne)

09/05 championnat départemental sur route.

15/05 course de Coimères.

13/06 championnat régional sur route.

**20/06** course de Cazalis.

26/06 participation à l'Ariégeoise.

11/07 participation à La Pyrénéenne.

**14/07** Tour de France à Saint-Lary.

17/07 Tour de France à Saint-Emilion. départ en vélo de Saint-Macaire,

pique-nique avec les familles.

29/08 contre la montre (le matin) en Ufolep et course sur route en FFC (l'après-midi) à Cazalis.

04/09 sortie en famille à vélo le long du canal du midi de Castets-en-Dorthe à Meilhan.

Bien sûr, tout ceci n'est que prévisionnel et nous tiendrons compte de l'évolution du Covid-19, du respect des conditions sanitaires, des protocoles en vigueur afin de ne pas mettre en danger la santé des sportifs, des bénévoles et du public présent à nos organisations.

Les cyclistes ont repris l'entraînement en commun depuis le 2 janvier et prennent le départ de leur sortie tous les samedis à 13h30 sur la place de l'Horloge.

En attendant des jours meilleurs, chers Macariens, portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.



### Le Club de l'Amitié



L'Assemblée Générale n'a pas pu se tenir le 5 décembre 2020 en raison du confinement. Le bureau a donc décidé de se réunir à huit-clos. Un courrier a été adressé à chaque adhérent. Il comprenait le bilan des activités et le compte de résultats financiers de 2020, un bulletin de vote et un bulletin d'adhésion pour 2021.

Le bureau a été reconduit en 2021. Président d'honneur : Jacky-Pierre GOURGUES. Présidente : Gisèle MARCHEGAY. Secrétaire et 1er vice-président : Jean-Claude PEREZ. Secrétaire adjointe : Marie-Hélène LARRUE. Trésorier : Guy BELAIR Trésorier adjoint : Michel DUPUY. Membres administrateurs : Colette LABARBE, Monique DUPUY et Marie-Claude HUBERT.

### Dans le rétro...

L'année 2020 a débuté le dimanche 11 janvier par l'apéritif déjeunatoire. Cette tradition se perpétue pour la présentation des vœux avec toujours la convivialité qui caractérise notre club. Le samedi 7 mars a eu lieu le 1er repas-anniversaire du 1er trimestre, exceptionnellement à Pian-sur-Garonne. Kévin Monnier a animé cette journée et l'ambiance était au rendez-vous. La semaine suivante, la pandémie a entraîné le confinement avec toutes les interdictions et conséquences que nous subissons encore aujourd'hui. Pour cette année 2020, le nouveau bureau n'a pas pu réaliser le programme qu'il avait établi en début d'année. Cependant, nous nous sommes réunis 14 fois afin de prendre les décisions pour le maintien des activités du club. Nous avons informé les adhérents qui étaient au nombre de 159 pour 2020. Pour ceux qui le souhaitent, la date butoir de l'adhésion 2021 est fixée au 1er mars. Pour les anciens adhérents, la cotisation est de 10€ et pour les nouveaux le tarif est de 18€. N'hésitez pas à nous rejoindre.

### Le programme de 2021

Comme vous tous, nous sommes dans l'inconnu pour le futur. Il a été organisé en reprenant des sorties 2020 non réalisées et en respectant les normes sanitaires. Le dimanche 7 février, le bus nous conduira au Cabaret Music-Hall de Mezos où nous participerons à un déjeuner-spectacle. Le dimanche 14 février,

nous nous retrouverons à la salle François-Mauriac pour l'apéritif déjeunatoire. Le samedi 13 mars, le déjeuner-anniversaires du 1er trimestre se tiendra à la salle Mauriac et Kévin Monnier assurera l'animation. Le samedi 17 avril, nous prendrons la direction de Dancharia pour une séance shopping, un déjeuner aux grottes de Sare puis montée à la Rhune en petit train. Le Samedi 29 mai, La sortie est encore à l'étude. Le samedi 19 et le dimanche 20 juin, nous partirons vers Terrasson (24), Villedieu et Martel (46). Le samedi 4 et le dimanche 5 septembre, le bus nous conduira dans le Marais poitevin et nous découvrirons la Charente-Maritime dans le « petit train des mouette Saujon-La Tremblade ». Le samedi 18 septembre, nous organiserons le déjeuner-spectacle-anniversaires du 3ème trimestre à la salle Mauriac. Le samedi 2 octobre, projet de sortie à finaliser dans la vallée d'Ossau à Artouste. Enfin, le samedi 4 décembre, se tiendra l'assemblée générale annuelle et le déjeuner-spectacleanniversaires du 4ème trimestre à la salle Mauriac.

Nous remercions Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux pour l'obtention de notre subvention.



Gisèle MARCHEGAY / Présidente. 355 Route de L'Arec 33210 PUJOLS sur CIRON. Tél : 05 56 76 64 85. Email : gisele.marchegay@orange.fr



# DES ADHÉRENTS fidèles à l'association

Notre assemblée générale s'est déroulée le 16 octobre 2020. Elle a pu heureusement avoir lieu à la salle des fêtes en présence du nouveau maire, Cédric Gerbeau. Gestes barrières : masques, gel hydroalcoolique et distanciation, tout était bien respecté pour nos trente-neuf participants et nous avons eu dix-neuf pouvoirs. Monsieur le Maire a fait la connaissance de notre association et nous a parlé des chemins de randonnées dans la communauté de communes du Sud Gironde.

Le club a terminé sa saison avec 114 adhérents.

Presque tous les séjours ont été annulés. Seul celui de Hendaye, avec le chemin du littoral basque et espagnol, est maintenu le 18,19 et 20 juin 2021. Nous nous adapterons au fur et à mesure des conditions sanitaires pour les prochaines dates de séjours.

Le CA a vu la démission de Marie Monnerie et Yves Puy pour raisons familiales. Le bureau a été reconduit : Jean Pierre Petermann a rejoint le C.A. et les animateurs. Il est toujours chargé des adhésions. Freddy Baland a intégré le C.A. et le groupe des animateurs.

Depuis le 1er novembre, date à laquelle nous avons été contraints d'arrêter de randonner par groupe de 10, 80 randonneurs ont renouvelé leur adhésion.

Cette assemblée générale s'est terminée un peu tristement : pas d'apéritif, pas de repas, pas de danse ! Ce n'est pas grave... Pensons à remercier nos soignants.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2021 et de continuer de marcher.



### «Les Edelweiss»

Association Randonnées Pédestres Loi 1901 Château de Tardes - Rue du Port Nava 33490 Saint-Macaire 06 23 99 86 12 (présidente) 06 79 17 55 02 (vice présidente) Mail : les.edelweiss@yahoo.fr Site : http://lesedelweiss.jimdo.com



**MÉMOIRE DE MACARIOTE** 



par Cédric Gerbeau

# MÉMOIRE DE MACARIOTE

## "Les dames sont priées de venir sans chapeau!"

Rétroprojecteur sur la petite et grande histoire culturelle macarienne. Dans cette rubrique, nous souhaitons partager avec tous les Macariens et Macariennes un instant de vie passée. L'idée est de vous faire partager les petits et les grands moments de la saga macarienne. Pour le premier numéro, nous allons vous raconter un petit moment d'histoire qui vous permettra de réaliser que la dynamique associative n'est pas d'aujourd'hui dans notre belle cité.

Tout commence par un acte citoyen motivé par un devoir de mémoire...

Voici quelques mois de cela, j'ai trouvé dans mon courrier, à la mairie, une lettre écrite d'une main tremblante et saccadée. « Monsieur le Maire. Je suis Monsieur Bonvoisin. J'habite à Bordeaux, quartier Saint-Michel. En rangeant mon appartement, j'ai trouvé dans une boîte à chaussures une collection de timbres. Sous cette collection de timbres, j'ai trouvé cette affiche. J'ai pensé que vous pourriez en faire bon usage. » Ce courrier m'a ému et a suscité ma curiosité. J'ai écrit à M. Bonvoisin pour le remercier et promis de lui communiquer toutes les informations que je pourrais collecter. Afin d'obtenir des réponses, je me suis permis de solliciter une de nos mémoires macariennes, Mme Pierrette Poutays. Celle-ci m'a reçu chez elle avec beaucoup d'humilité et de gentillesse. Elle a eu une vie bien remplie à Saint-Macaire. Mme Poutays a été commerçante et a tenu le musée du Relais postal. Elle a été l'épouse de M. Jean-Francois Poutays, maire de SaintMacaire de 1965 à 1983 et conseiller général de 1967 à 1979.

Nous avons pu dater cette affiche grâce à elle. Déterminer le lieu de la soirée et identifier la majorité des noms des actrices. Certains noms feront sûrement écho à d'anciens Macariens et peut-être également à de nouveaux habitants. L'affiche daterait des années 1920. Cette soirée récréative était donnée par « Les Enfants de Marie » qui dépendaient des « Bérets blancs catholiques ». « C 'étaient des jeunes filles de bonne famille qui pouvaient de temps en taquiner les habitants temps Saint-Macaire », dixit Mme Poutays qui conclut : « Saint-Macaire était très animée et comptait une multitude magasins ». Cette soirée s'est déroulée dans l'actuelle résidence Gironde Habitat du Mercadiou.





# MÉMOIRE DE MACARIOTE

## "Les dames sont priées de venir sans chapeau!"

À propos, pourquoi diable les dames ne devaient-elles pas porter de chapeau? Pour ne pas gêner la vue des spectateurs derrière elles, CQFD!

Par devoir de mémoire, nous souhaitons partager avec vous les noms ainsi que les métiers et anecdotes dont se souvient Mme Poutays. Très cultivée, celle-ci lit énormément et se passionne pour l'histoire de Saint-Macaire. Le jour où je suis allé la voir, elle ne m'attendait pas et pourtant

avec beaucoup de générosité et de bienveillance. Au nom de tout le conseil municipal, je tiens à la remercier et je ne manquerai pas de la resolliciter. Vous remarquerez que tous les noms n'ont pas été identifiés. Nous serions heureux de pouvoir compléter les informations que nous a transmis Mme Pierrette Poutays. N'hésitez pas à nous contacter afin de participer à ce devoir de mémoire, écrivez vos souvenirs à communication@saintmacaire.fr.

Qui se cache, par exemple, derrière cette J. Mauriac qui incarne Maria ? Quelqu'un de la famille du prix Nobel de littérature, notre célèbre voisin de Malagar sur les côteaux au-dessus de Saint-Macaire ? Son épouse Jeanne? Elle serait un peu trop âgée et la date ne correspond pas vraiment aux moments où la famille était généralement présente, mais...

Voici les informations apportées par Mme Poutays [Pierrette, Marie, Elodie Dudillot-Poutays, née à Saint-Macaire le 4 novembre 1931, commerçante avant de tenir le musée postal. Epouse de Jean-François Poutays, né le 11 février 1934, décédé le 13 juillet 1998 à Bordeaux, conseiller MSA (Mutualité sociale agricole), maire de Saint-Macaire de 1965 à 1983, conseiller général de 1967 à 1979.]

Soirée récréative : début 1920

E. Boirac : Edith Boirac, mercerie rue Carnot en face de la place du Marché Dieu (parente avec Joël Baudet).

M. Teynié: Madeleine Teynié, religieuse à Clermont-Ferrand, grand-tante de M. Billa.

D. Fortassier: Denise Fortassier, sœur de Yvonne Fortassier.

Y. Fortassier: Yvonne Fortassier.

M. Papon: Madeleine Papon, bouchère rue Yquem, mariée par la suite avec M. Malandit (aucun rapport avec l'actionnaire principal de la tonnellerie).

M. Dupuy: Marthe Dupuy, boulangère à la place de l'Esbarridou.

M. Cazenave: Marthe Cazenave, dovenne de Saint-Macaire (centenaire), secrétaire à la tonnellerie à Langon (cours Gambetta), grande figure macarienne.

F. Daubain : en lien avec la distillerie à Saint-Macaire, rue Yguem.

B. Taynie: Blanche Taynie, grand-mère de M.

G. Cambois : Germaine Cambois, guincaillerie à la place de La Belle Lurette. Melle Parenteau : fille du chef d'orchestre (le jour où sa fille est morte, il est quand même intervenu au niveau musique).

N'hésitez pas à partager avec nous, et donc les Macarien(ne)s, votre mémoire de faits, anecdotes et autres histoires anciennes à sauvegarder précieusement. Vos documents sont les bienvenus...



### L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



## **CLUB EN DEUIL**

# Les derniers mots de Jacques Lacoste



Le Moto Start Club Macarien rend hommage à son pilier malheureusement disparu.

« Chers lecteurs,

L'année commence dans une grande tristesse pour le moto-club. Jacques Lacoste, son grand pilier, est décédé. Il aura mené un long combat contre la maladie en gardant la force de s'occuper du moto-club. Malgré les lourds traitements qu'il subissait, il était toujours présent pour effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement du club et pour nous donner ses si précieux conseils, à nous qui ne faisons que débuter.

Jacques restera le personnage emblématique du Moto Start Club Macarien ainsi qu'un président qui a su le mener de main de maître. Notre papa (comme nous l'appelions, nous les jeunes) n'est plus là mais nous ferons au mieux pour lui rendre hommage en tenant le club du mieux que possible.

Ses derniers mots pour le club, ses dernières consignes à sa compagne Colette auront été de continuer à nous accompagner. Jacques était ce genre de personne totalement dévoué à sa cause.

Bon voyage Jacques. Veille sur nous de là-haut. »



Le conseil municipal s'associe à l'hommage du club et présente ses profondes condoléances à la famille de Jacques Lacoste et au Moto Start.





PROXI DÉCHETS : récupération en conteneurs des encombrants et de la ferraille

Mardi 2 mars, de 9h à 16h, place Tourny



Sapeurs-Pompiers: 18 Gendarmerie: 17

SAMU:15

Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

Urgence sociale: 115

Urgence pour personnes sourdes ou malentendantes : 114 Enfance maltraitée : 119 Violences conjugales: 3919 Maltraitance animale: 07 81 18 13 93

Mairie: 05 56 63 03 64

Ecole maternelle : 05 56 62 31 78 Ecole élémentaire: 05 56 63 20 60

#### **MÉDECINS**

Cabinet médical

Drs Dagot-Garderet-Fromont: 05 56 76 82 25

Dr Villeneuve: 05 56 63 56 83 Dr Gonzalez-Bigot : 09 60 10 65 09

### **DENTISTES**

Cabinet

Tonneaux-Refutin-Graille: 05 56 63 69 04

Pharmacie Reynaud: 05 56 62 22 89

La Poste: 08 90 210 210 Sogedo: 05 56 63 06 56

Urgence hors ouverture des bureaux: 05 57 43 60 47

EDF service client: 09 69 32 15 15 Urgence dépannage 09 72 67 50 33 Gaz de France: 09 69 36 35 34

Centre des Impôts de Langon : 05 56 63 66 60 Trésorerie de Langon : 05 56 63 48 13

#### MAIRIE DE SAINT-MACAIRE

8, allée des Tilleuls 33490 Saint-Macaire Tél. 05 56 63 03 64 - Fax. 05 56 63 08 88 Email: mairie.stmacaire@orange.fr Web: www.saintmacaire.fr

#### **HEURES D'OUVERTURE**

lun., mar., mer., ven.: 8h30/12h30 et 14h/18h

jeu.: 8h30/12h30

stmacaire (o) stmacaire\_officiel